



Ministère des Finances
Canada

Department of Finance
Canada

Mise à jour des
**projections économiques
et budgétaires**

LE 13 NOVEMBRE 2012

Canada

©Sa Majesté la Reine du chef du Canada (2012)
Tous droits réservés

Toute demande de permission pour reproduire ce document doit
être adressée à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

This document is also available in English.

N° au catalogue : F1-37/2012F-PDF



Table des matières

Faits saillants	5
Chapitre 1 - Maintenir le Canada sur la bonne voie dans un monde incertain	7
Soutenir l'emploi et la croissance	14
Chapitre 2 - Évolution et perspectives économiques	19
Introduction.....	19
Évolution et perspectives de l'économie mondiale.....	19
Évolution des marchés financiers	28
Prix des produits de base.....	30
Évolution récente de l'économie canadienne	31
Perspectives de l'économie canadienne	40
Évaluation du risque	44
Hypothèses de planification.....	45
Chapitre 3 - Perspectives budgétaires	47
Hypothèses de planification.....	47
Reclassement par suite de l'adoption de la nouvelle norme comptable relative aux revenus fiscaux	48
Évolution des perspectives budgétaires depuis le budget de mars 2012	49
État sommaire des opérations	53
Perspectives concernant les revenus budgétaires.....	56
Perspectives concernant les charges de programmes	59
Risques associés aux projections budgétaires.....	62
Sensibilité du solde budgétaire aux chocs économiques.....	63



Faits saillants

- ✓ Au cours de la reprise, la performance de l'économie canadienne a été l'une des meilleures parmi les pays du Groupe des Sept (G-7). La perte de production survenue lors de la récession a été plus que recouvrée, et le Canada a obtenu de meilleurs résultats que toutes les autres économies du G-7 au chapitre de la création d'emplois depuis que la reprise s'est amorcée.
- ✓ Toutefois, la conjoncture économique mondiale demeure entourée d'une grande incertitude et les risques de détérioration continuent de peser sur les perspectives.
- ✓ Même si la croissance réelle observée au Canada a été soutenue, notre pays n'est pas à l'abri des événements survenant à l'étranger.
- ✓ La faiblesse de la demande mondiale s'est traduite par des prix des produits de base moins élevés que prévu, ce qui a contribué à un niveau du produit intérieur brut (PIB) nominal et des revenus de l'État plus faibles que prévu.
- ✓ Néanmoins, le gouvernement est encore en bonne voie de remplir son engagement de rétablir l'équilibre budgétaire à moyen terme.
- ✓ Ce résultat découle de l'engagement continu du gouvernement d'exercer un contrôle sur la croissance des dépenses de programmes.
- ✓ Depuis 2006, le gouvernement a mis en application un programme exhaustif de soutien de l'emploi et de la croissance, dont l'un des objectifs est de faire du Canada un pays concurrentiel où les impôts et les taxes sont peu élevés. Le Plan d'action économique de 2012 a mis de l'avant un ensemble de mesures qui aideront à renforcer encore plus la croissance à long terme.
- ✓ Le programme du gouvernement porte ses fruits. Les investissements des entreprises ont fortement rebondi pendant la reprise, et le Canada est le seul pays du G-7 à avoir plus que récupéré la baisse des investissements des entreprises observée pendant la récession.
- ✓ Le gouvernement maintient un juste équilibre entre le rétablissement de l'équilibre budgétaire à moyen terme et les investissements soutenus dans les facteurs clés de la croissance économique et de la création d'emplois.



Chapitre 1

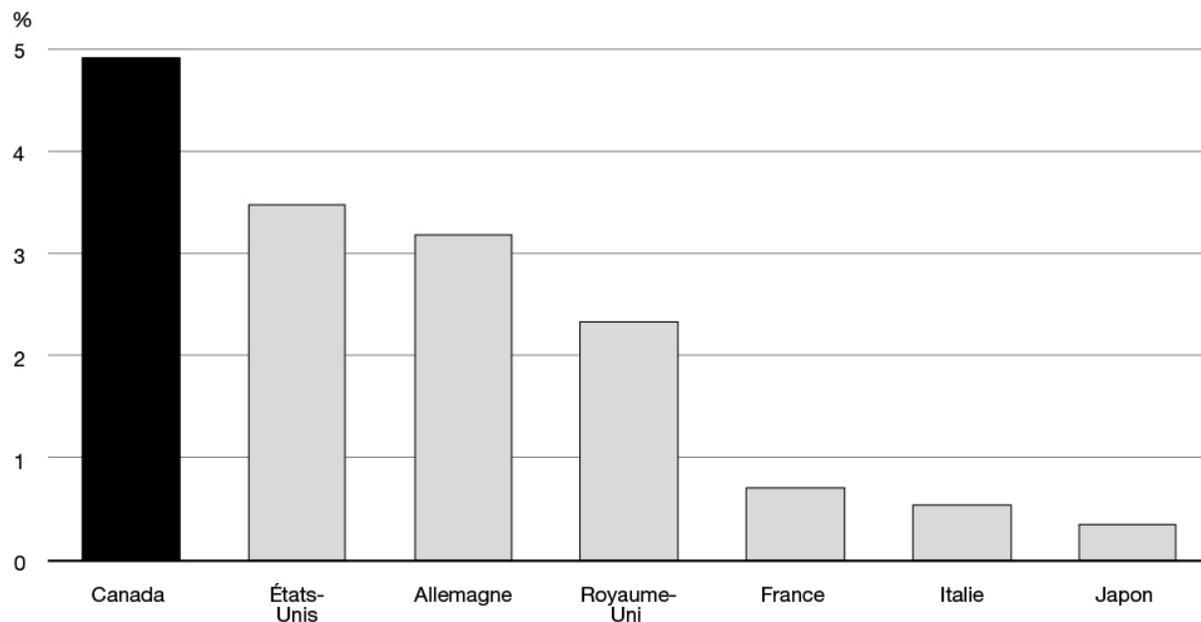
Maintenir le Canada sur la bonne voie dans un monde incertain

L'économie canadienne continue de se démarquer dans un monde empreint d'un haut degré d'incertitude. Le Canada a plus que recouvré la perte de production survenue durant la récession, et il a enregistré la plus forte croissance de l'emploi parmi les pays du G-7 au cours de la reprise (graphique 1.1). Qui plus est, c'est le secteur privé qui est principalement à l'origine de la création d'emplois; plus de 90 % des nouveaux emplois sont à temps plein et plus des deux tiers ont été créés dans des industries à rémunération élevée. Voilà qui augure bien dans la perspective d'une reprise soutenue.

Le Canada a devancé tous les autres pays du G-7 au chapitre de la création d'emplois depuis que la reprise s'est amorcée

Graphique 1.1

Progression de l'emploi depuis le début de la reprise



Nota – Données mensuelles pour le Canada (juillet 2009 à octobre 2012), les États-Unis (février 2010 à octobre 2012), l'Allemagne (juillet 2009 à septembre 2012), l'Italie (août 2010 à septembre 2012) et le Japon (mai 2012 à septembre 2012). Données trimestrielles pour la France (4^e trimestre de 2009 au 2^e trimestre de 2012) et le Royaume-Uni (1^{er} trimestre de 2010 au 2^e trimestre de 2012).

Sources : Haver Analytics; calculs du ministère des Finances



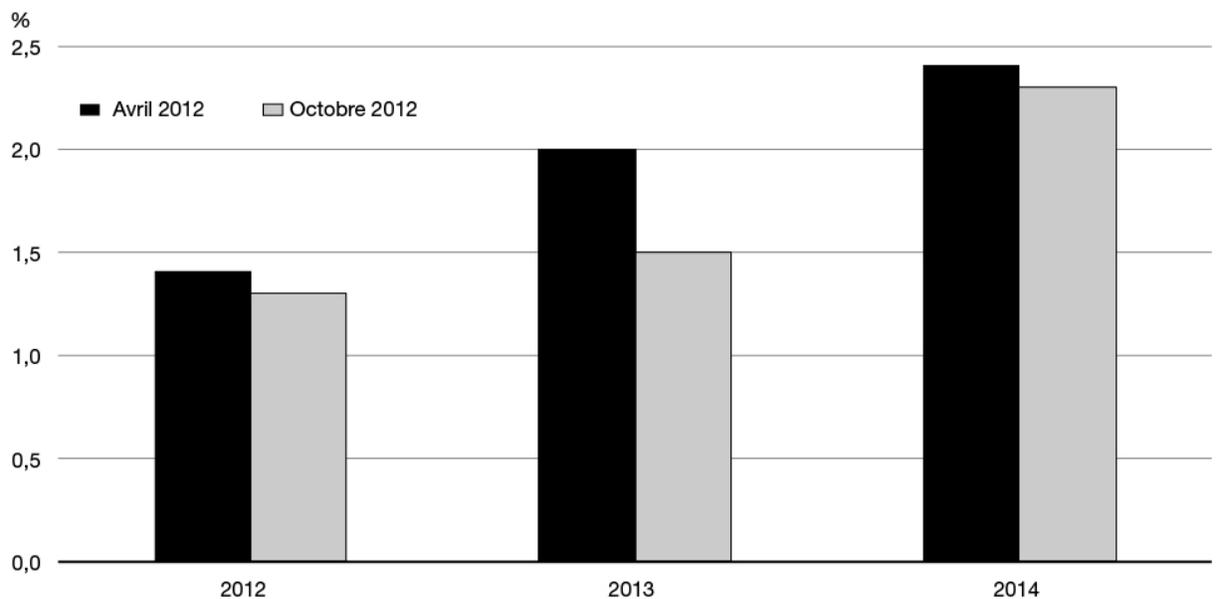
Cela dit, la conjoncture économique mondiale demeure teintée d'une grande incertitude. La crise de la dette souveraine et du secteur bancaire dans la zone euro continue de miner la confiance des consommateurs et des entreprises et a pour effet de freiner l'activité économique dans la région. Les indicateurs de l'activité commerciale donnent à penser que la zone euro est très probablement de nouveau en récession. Aux États-Unis, la reprise demeure modeste, et l'on pourrait observer une importante contraction budgétaire de l'administration fédérale à compter de l'an prochain sans une entente politique permettant la mise en œuvre graduelle des réductions de dépenses nécessaires et des hausses d'impôt prévues (situation que l'on qualifie de « précipice budgétaire »).

En raison du ralentissement de la croissance mondiale, le Fonds monétaire international (FMI) a récemment révisé à la baisse ses perspectives de croissance du PIB réel dans les économies avancées, estimant cette dernière à seulement 1,3 % en 2012 et 1,5 % en 2013 (graphique 1.2).

Les perspectives économiques mondiales ont été revues à la baisse

Graphique 1.2

Perspectives de croissance du PIB réel dans les économies avancées, selon le FMI



Sources : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*, avril et octobre 2012



Malgré ces conditions défavorables, la croissance de l'économie canadienne a été soutenue. Le PIB réel a poursuivi sa progression, bien qu'à un rythme modeste, ce qui concorde avec les projections figurant dans le budget de 2012.

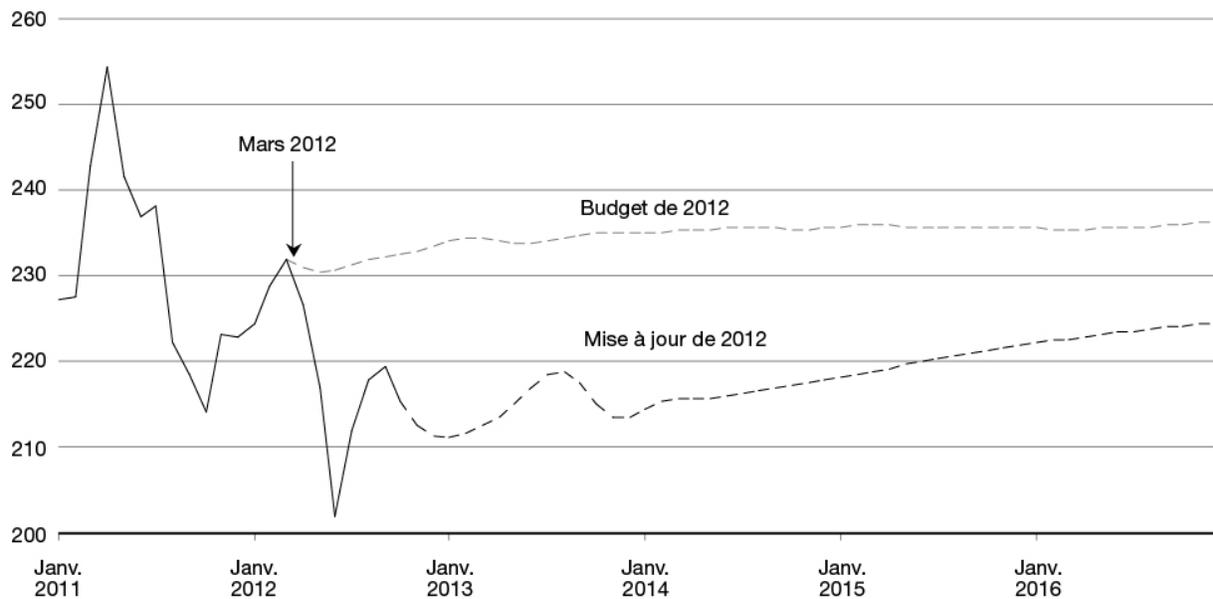
Cependant, le Canada n'est pas à l'abri des événements survenant à l'étranger. Jusqu'ici, c'est la faiblesse des prix des produits de base qui a constitué la principale conséquence de la faiblesse de l'économie mondiale pour le Canada. Les prix des produits de base ont été inférieurs à ce que l'on escomptait au cours du premier semestre de l'année, et ils devraient demeurer à moyen terme en deçà des prévisions figurant dans le budget de 2012 (graphique 1.3).

L'incertitude et le ralentissement de la croissance mondiale ont affecté les prix des produits de base depuis le budget de 2012

Graphique 1.3

Prix des produits de base (\$US)

Indice : 2002 = 100



Nota – La ligne continue correspond aux prix au comptant historiques, tandis que les lignes en pointillé sont des projections des prix des produits de base concordant avec les enquêtes de mars 2012 et d'octobre 2012 auprès d'économistes du secteur privé. Le dernier point de données correspond à décembre 2016.

Sources : Commodity Research Bureau; enquêtes de mars 2012 et d'octobre 2012 du ministère des Finances auprès d'économistes du secteur privé; calculs du ministère des Finances

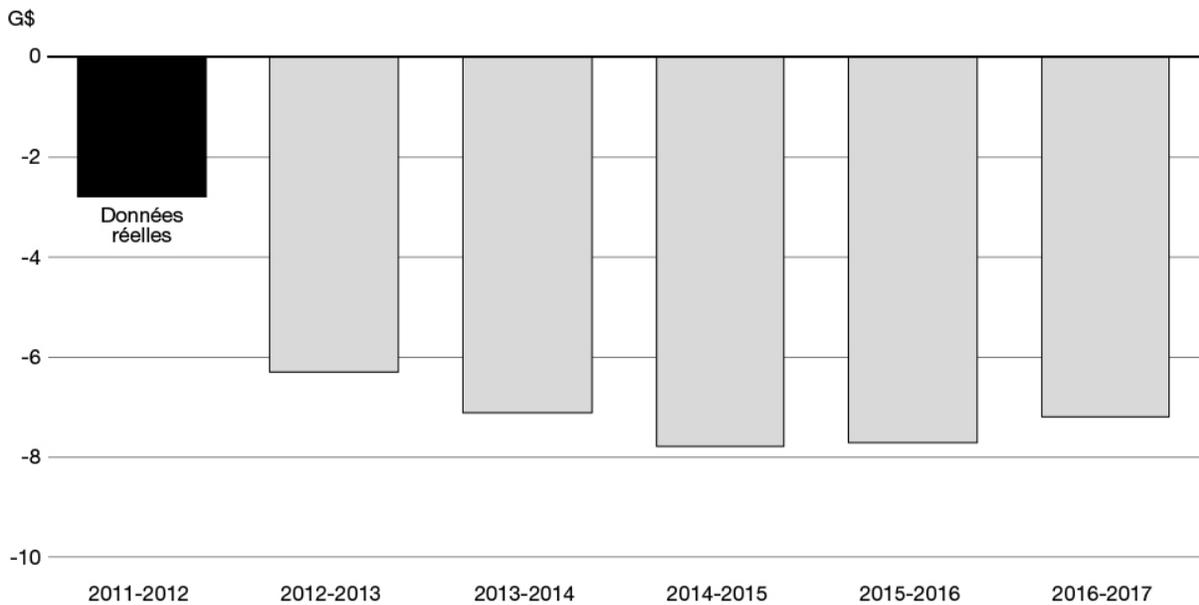


En raison de cette faiblesse des prix mondiaux des produits de base, le niveau anticipé du PIB nominal est en moyenne de 25 milliards de dollars (1,3 %) moins élevé que celui projeté dans le budget de 2012 pour la période allant de 2012 à 2016. Du fait que le PIB nominal constitue l'indicateur le plus large de l'assiette fiscale, cette révision à la baisse a des répercussions négatives directes et marquées sur les revenus gouvernementaux prévus au cours de cette période (graphique 1.4).

Révision à la baisse des revenus budgétaires découlant de la diminution du PIB nominal

Graphique 1.4

Variation des revenus budgétaires projetés entre le budget de 2012 et la Mise à jour de 2012



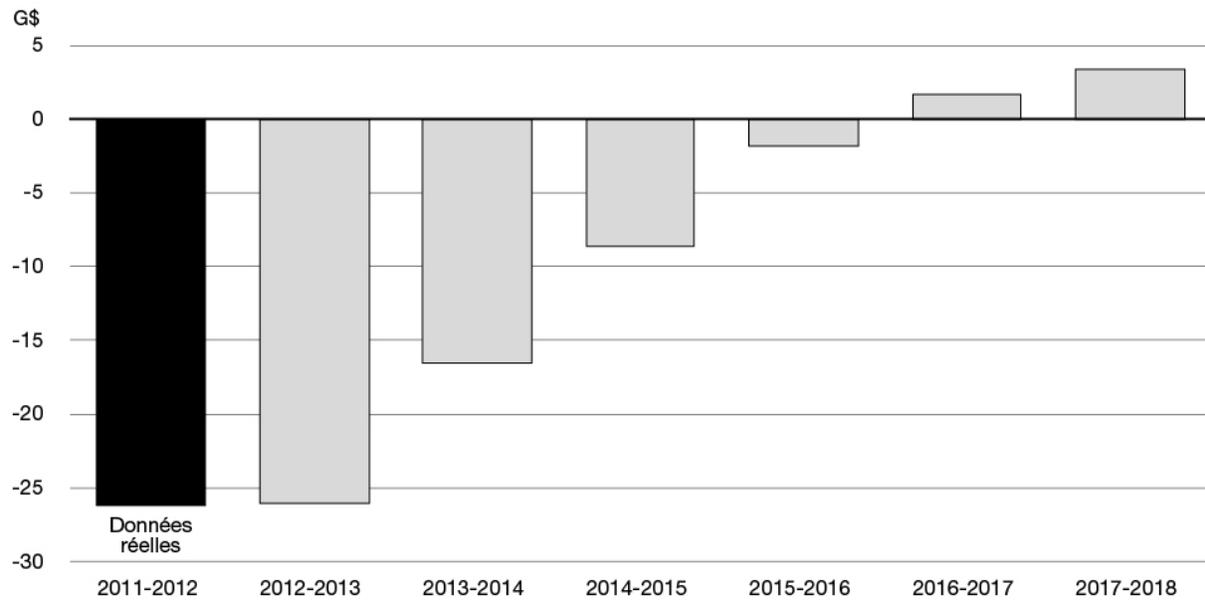
Source : Ministère des Finances



Bien que les prévisions relatives aux revenus soient inférieures aux chiffres présentés dans le budget de 2012, les projections budgétaires montrent néanmoins que le gouvernement est encore en bonne voie de rétablir l'équilibre budgétaire à moyen terme (graphique 1.5). Ce rétablissement projeté de l'équilibre budgétaire repose sur des hypothèses de planification prudentes comportant un rajustement en fonction du risque.

Le gouvernement est en bonne voie de rétablir l'équilibre budgétaire à moyen terme

Graphique 1.5
Solde budgétaire



Source : Ministère des Finances

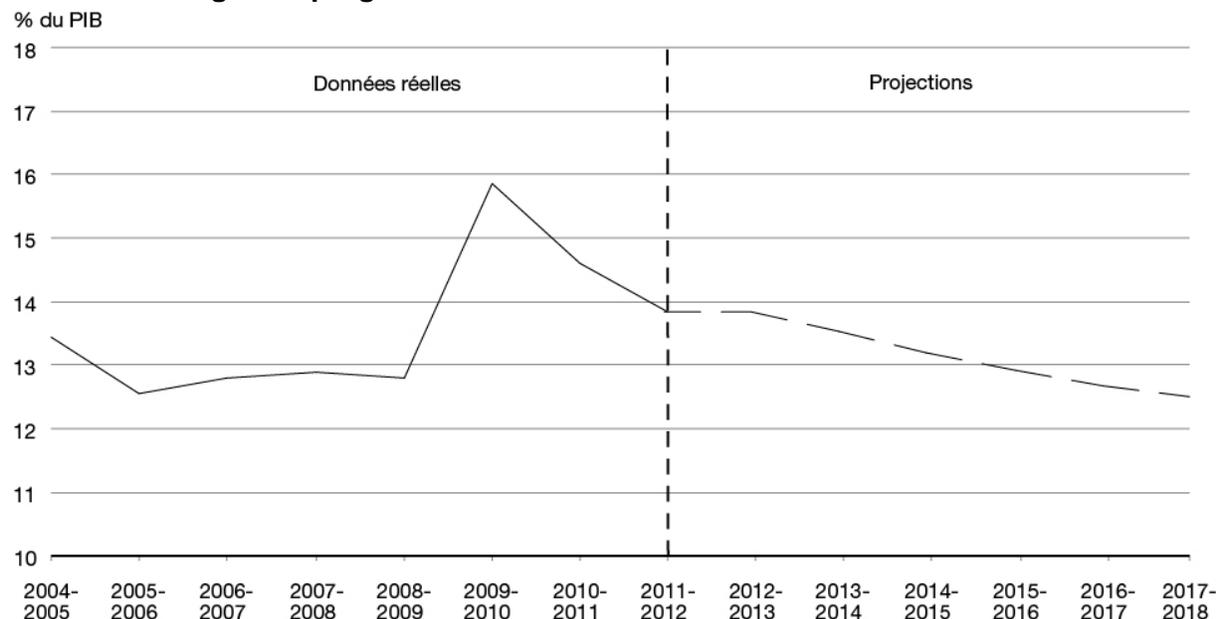


Le rétablissement de l'équilibre budgétaire est le fruit de la détermination constante du gouvernement à contrôler la croissance des dépenses de programmes, de sorte que leur progression moyenne corresponde à la moitié environ du taux de croissance des revenus à l'intérieur de l'horizon prévisionnel. Exprimées en proportion du PIB, les charges de programmes diminueront constamment pour revenir à leur niveau d'avant la récession d'ici la fin d'horizon prévisionnel (graphique 1.6). Tout en contrôlant la croissance des dépenses de programmes, le gouvernement ne réduira pas les transferts aux particuliers, notamment les aînés, les enfants et les chômeurs, ni les transferts aux autres administrations publiques à l'appui des soins de santé et des services sociaux.

Le ratio des charges de programmes au PIB sera ramené au niveau enregistré avant la récession

Graphique 1.6

Ratio des charges de programmes au PIB



Nota – Le graphique tient compte de l'adoption de la nouvelle norme comptable relative aux revenus fiscaux.

Source : Ministère des Finances

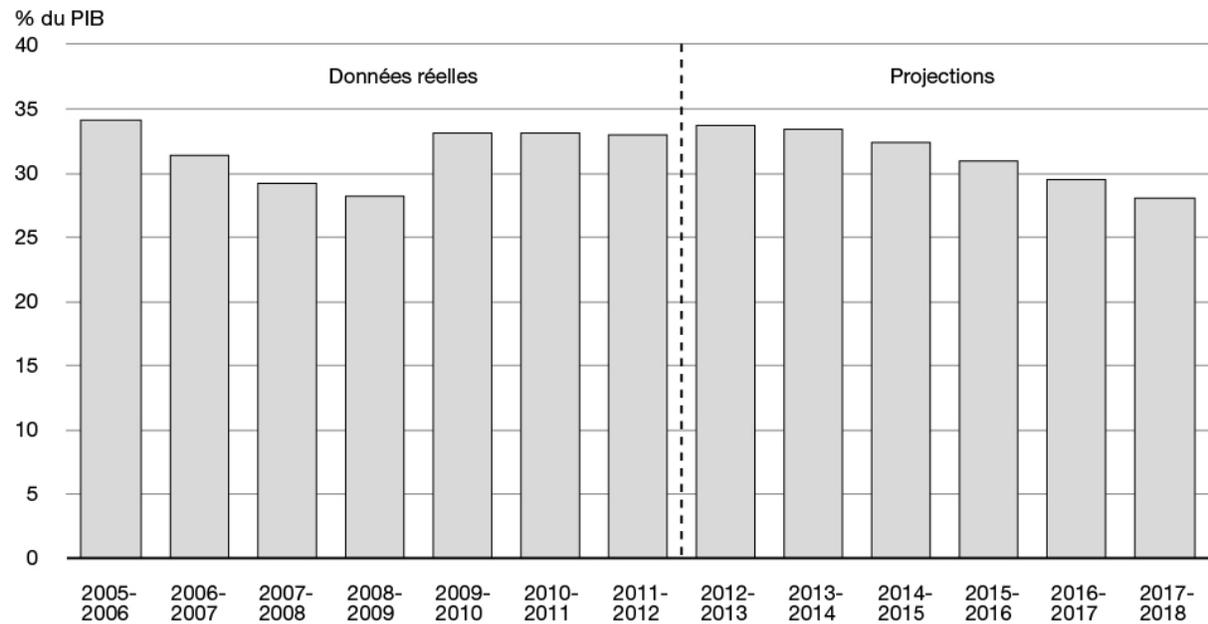


Grâce à l'élimination du déficit, la dette fédérale, mesurée en proportion de la taille de l'économie, reprendra sa trajectoire descendante (graphique 1.7). La dette fédérale canadienne devrait descendre à 28,1 % du PIB d'ici 2017-2018, de sorte que la dette nette totale du Canada demeurera, et de loin, la plus basse parmi les pays du G-7. La diminution de la dette fédérale aidera aussi à faire en sorte que le Canada atteigne les cibles convenues par les dirigeants du G-20 lors du Sommet de Toronto en juin 2010, c'est-à-dire réduire le déficit de moitié d'ici 2013 et stabiliser ou réduire le ratio de la dette de l'ensemble des administrations publiques au PIB d'ici 2016.

Le ratio de la dette fédérale au PIB devrait reprendre une trajectoire descendante

Graphique 1.7

Ratio de la dette fédérale au PIB



Sources : Ministère des Finances; Statistique Canada



Soutenir l'emploi et la croissance

La réduction de la dette allège le fardeau imposé aux générations futures de Canadiennes et de Canadiens; de plus, elle améliore le climat d'investissement en maintenant les impôts et taxes ainsi que les taux d'intérêt à un niveau peu élevé. L'engagement consistant à exercer une gestion responsable des finances publiques est l'un des éléments clés du programme exhaustif et à long terme lancé par le gouvernement en 2006 pour favoriser une croissance à long terme forte et durable en misant sur les principaux avantages du Canada.

Le gouvernement a donné suite à ce programme en réduisant les impôts et les taxes que versent les Canadiens, en effectuant des remboursements de la dette et en investissant dans les compétences et l'infrastructure. Ces mesures ont établi les assises d'une croissance durable de l'économie canadienne à long terme. Elles ont également placé le Canada dans une meilleure position que la plupart des autres pays, ce qui a permis au gouvernement d'intervenir rapidement et efficacement lors de la récession mondiale afin de soutenir l'économie et de protéger les emplois au pays.

Le budget de 2012, intitulé *Le Plan d'action économique de 2012*, a concouru à la mise en œuvre de ce programme afin d'augmenter encore plus le potentiel de croissance du Canada à long terme au moyen d'investissements dans des secteurs et domaines qui serviront à promouvoir l'emploi, la croissance économique et la prospérité, de concert avec des mesures qui renforceront les assises économiques, financières et budgétaires du Canada. Le Plan d'action économique de 2012 prévoyait un ensemble de mesures visant à améliorer les conditions d'investissement des entreprises, encourager la mise en valeur responsable des ressources, promouvoir l'innovation grâce à des investissements dans le savoir et à des mesures de soutien de la recherche-développement, de même qu'à favoriser une plus grande participation des membres des groupes sous-représentés au marché du travail.

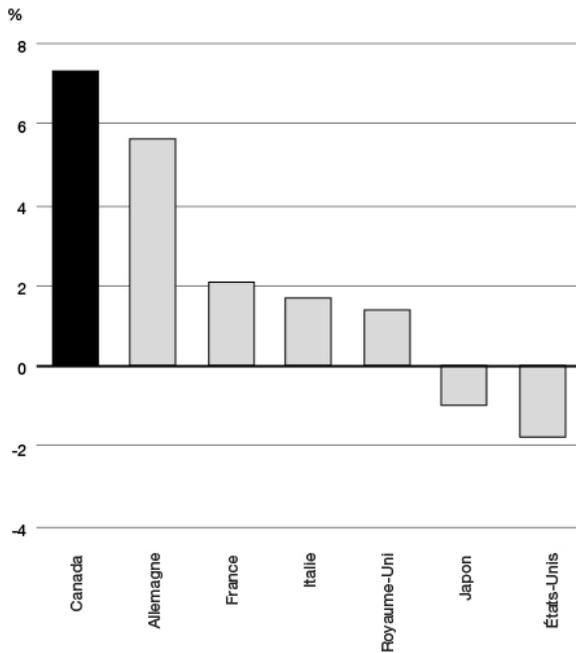


Les mesures prises par le gouvernement depuis 2006 se sont traduites par de bons résultats économiques enregistrés au cours des six dernières années; ainsi, depuis le début de 2006, près de 1,4 million de nouveaux emplois ont été créés, et la croissance de l'emploi et du revenu a été plus élevée au Canada que dans tous les autres pays du G-7 (graphique 1.8).

Depuis 2006, l'emploi et le revenu ont affiché une croissance plus rapide au Canada que dans tout autre pays du G-7

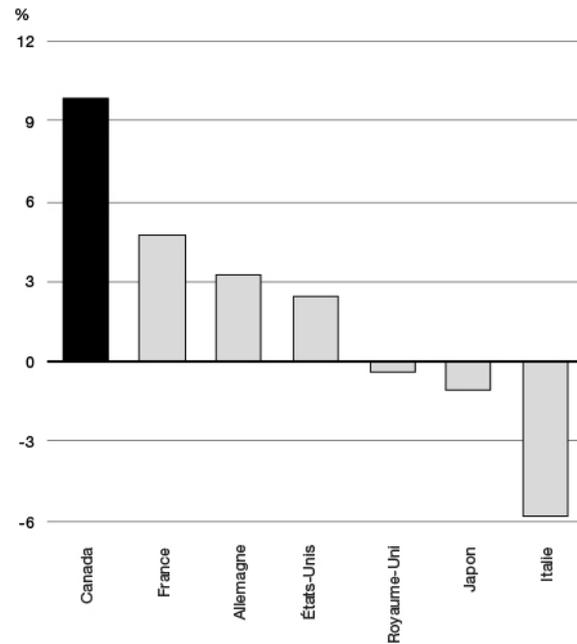
Graphique 1.8

Croissance de l'emploi de 2006 à 2011



Nota – L'année de référence des calculs est 2005.
Sources : Haver Analytics; FMI; calculs du ministère des Finances

Croissance du revenu disponible réel par habitant de 2006 à 2011



Nota – Ce graphique présente le revenu personnel disponible brut par habitant, corrigé de l'indice des prix à la consommation. L'année de référence des calculs est 2005.
Sources : Haver Analytics; FMI; calculs du ministère des Finances

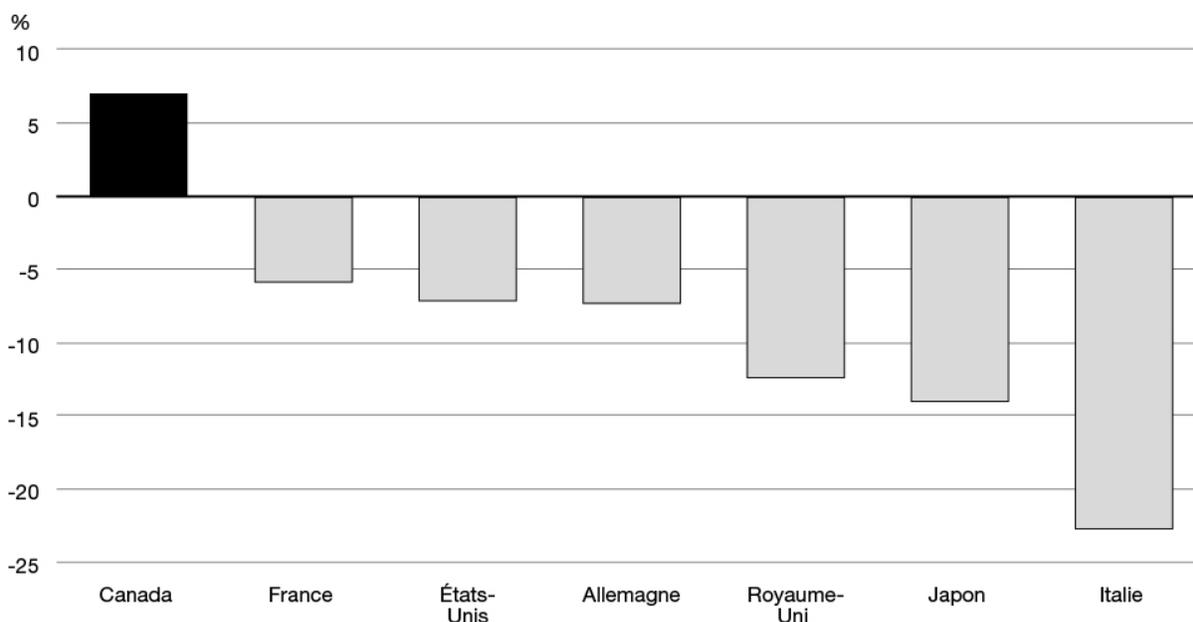


Les mesures prises par le gouvernement pour améliorer le climat d'investissement des entreprises se sont reflétées plus récemment dans la solidité de la reprise économique, comme en témoigne notamment la forte progression des investissements des entreprises. De fait, le Canada est le seul pays du G-7 à avoir plus que compensé le recul des investissements des entreprises constaté au cours de la récession (graphique 1.9). Les investissements effectués par les entreprises aujourd'hui contribuent à mettre en place les moteurs de la croissance de demain.

Le Canada est le seul pays du G-7 à avoir plus que récupéré la baisse des investissements des entreprises observée pendant la récession

Graphique 1.9

Variation des investissements réels des entreprises depuis le sommet atteint avant la récession



Nota – Le sommet du PIB réel atteint avant la récession correspond au 3^e trimestre de 2007 pour l'Italie, au 4^e trimestre de 2007 pour les États-Unis, au 1^{er} trimestre de 2008 pour le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne et le Japon, et au 3^e trimestre de 2008 pour le Canada. Le 2^e trimestre de 2012 est le dernier point de données pris en compte pour chacun des pays, exception faite des États-Unis (3^e trimestre de 2012). Les données pour l'Italie incluent les investissements non résidentiels publics.

Sources : Haver Analytics; calculs du ministère des Finances



Le gouvernement maintient un juste équilibre entre le rétablissement de l'équilibre budgétaire à moyen terme et les investissements soutenus dans les facteurs clés de la croissance économique et de la création d'emplois. Si le gouvernement a pris l'engagement de rétablir l'équilibre budgétaire à moyen terme, c'est parce qu'il est convaincu que le secteur privé est le moteur de la croissance et de la création de la richesse. Le rôle de l'État consiste à établir les politiques-cadres, les programmes et les services requis pour assurer la prospérité de l'économie et de la société, moyennant des niveaux d'imposition concurrentiels et viables à long terme.

Dans le but de bâtir un Canada encore plus solide, le gouvernement continuera de prendre les mesures qui s'imposent pour raffermir les assises et rehausser les perspectives d'avenir de l'économie canadienne afin de soutenir la croissance, de créer les emplois de qualité et à valeur ajoutée de l'avenir, de préserver les programmes sociaux, de garantir de saines finances publiques et d'assurer une prospérité durable pour les générations à venir.



Chapitre 2

Évolution et perspectives économiques

Introduction

Le contexte économique mondial continue d'être empreint d'une grande incertitude. La crise de la dette souveraine et du secteur bancaire dans la zone euro – qui a provoqué la volatilité qui perdure sur les marchés financiers, miné la confiance des consommateurs et des entreprises et occasionné une détérioration des perspectives mondiales – demeure à l'heure actuelle la principale difficulté s'opposant à la reprise de l'économie mondiale. Aux États-Unis, la reprise demeure fragile, et l'économie est également confrontée au risque d'une contraction budgétaire importante du gouvernement fédéral au début de l'an prochain (qu'on appelle le « précipice budgétaire »), susceptible de plonger de nouveau le pays en récession. De plus, à moins que les décideurs américains n'adoptent un plan crédible pour replacer la dette publique sur une trajectoire viable à moyen terme, il pourrait en résulter une hausse de l'incertitude et, au bout du compte, le ralentissement de la croissance économique.

En dépit de cette conjoncture économique mondiale difficile, l'économie canadienne poursuit son expansion, quoiqu'à un rythme modeste, et a été l'une des plus performantes du Groupe des Sept (G-7) pendant la reprise. Toutefois, le Canada n'est pas à l'abri des événements qui se déroulent à l'étranger. Si les prévisions du secteur privé concernant la croissance du produit intérieur brut (PIB) réel sont demeurées sensiblement les mêmes qu'au dépôt du budget de 2012, la baisse des prix mondiaux des produits de base au cours du premier semestre de cette année a entraîné une révision à la baisse des perspectives relatives à l'inflation du PIB en 2012. Il s'en est suivi une réduction du niveau du PIB nominal prévu pour 2012 et la période allant de 2012 à 2016. Les répercussions de la réduction du niveau prévu du PIB nominal sur les perspectives budgétaires sont examinées au chapitre 3.

Le présent chapitre passe en revue les principaux aspects de l'évolution de l'économie à l'échelle mondiale et au Canada depuis le dépôt du budget de 2012. Il décrit également les prévisions économiques du secteur privé sur lesquelles reposent les projections budgétaires et traite des risques et de l'incertitude entourant ces prévisions économiques.

Évolution et perspectives de l'économie mondiale

L'économie mondiale montre à nouveau des signes de faiblesse depuis le budget de 2012. Les tensions dans les marchés financiers et les préoccupations quant à la dette souveraine dans la zone euro se sont ravivées, tandis que les indicateurs de l'activité commerciale mondiale se sont en général repliés, ce qui augure d'une croissance économique mondiale peu vigoureuse au milieu de 2012. Le Fonds monétaire international (FMI) et d'autres organismes ont révisé à la baisse leurs perspectives de croissance de l'économie mondiale. En réaction à ces événements, de nombreuses banques centrales ont assoupli les conditions monétaires, soit en réduisant les taux directeurs (notamment dans la zone euro, en Chine, au Brésil et en Australie), soit en achetant des actifs afin d'abaisser les taux d'intérêt de marché à long terme (p. ex., aux États-Unis, au Japon et au Royaume-Uni).

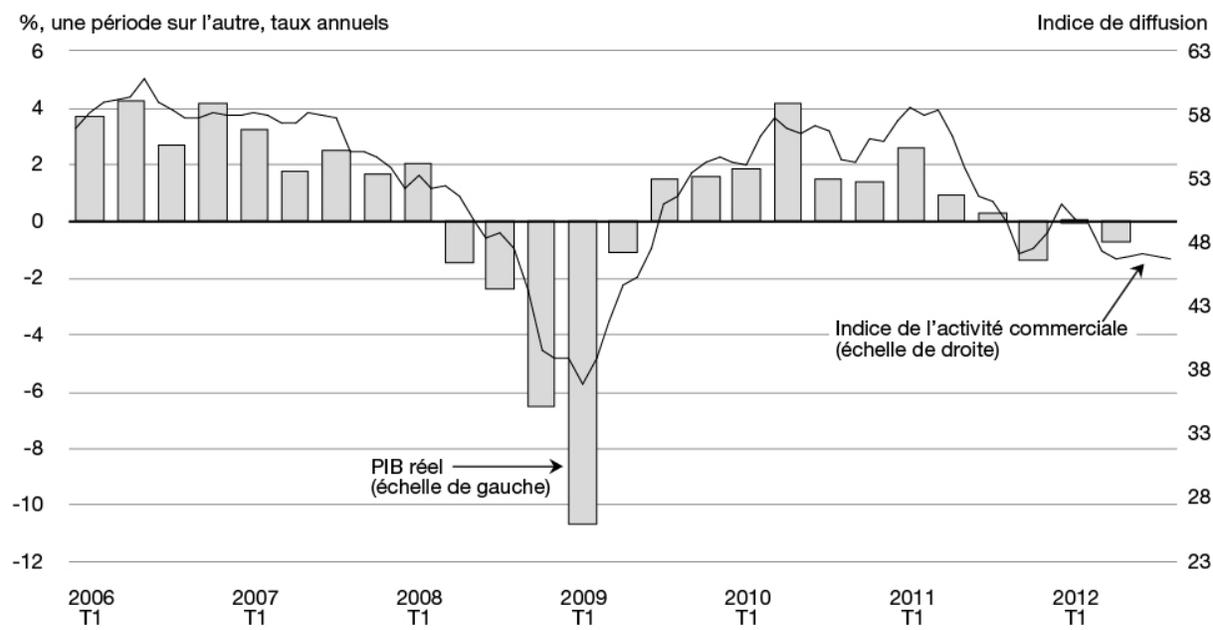


En Europe, la crise de la dette souveraine et du secteur bancaire perdure dans la zone euro, et l'incertitude et la volatilité qu'elle suscite ont freiné l'activité économique. Les indicateurs de l'activité commerciale sont demeurés négatifs de juillet à septembre, ce qui porte à croire à une nouvelle contraction de l'économie de la zone euro au troisième trimestre de 2012 (les statistiques trimestrielles officielles seront publiées le 15 novembre). L'économie de la zone euro est donc fort probablement en récession actuellement (graphique 2.1).

L'économie de la zone euro est fort probablement en récession actuellement

Graphique 2.1

Croissance du PIB réel et activité commerciale dans la zone euro



Même si la situation en Grèce, en Irlande et au Portugal continue d'inquiéter, l'attention se tourne maintenant vers les économies plus grandes que sont l'Espagne, aux prises avec une récession prononcée et un secteur bancaire fragile, et l'Italie, qui s'enlise davantage dans la récession et peine à mettre en œuvre le programme de réforme structurelle du gouvernement. Pour contrer la faiblesse dans la zone euro, la Banque centrale européenne (BCE) a ramené son taux directeur à 0,75 % au début de juillet, soit le taux le plus bas jamais enregistré depuis la création de cette zone. En septembre, elle a fait connaître le détail d'un nouveau programme d'achat d'obligations, appelé « opérations monétaires sur titres », en vertu duquel elle acquerra des obligations de pays en difficulté de la zone euro qui se sont engagés à adopter des réformes structurelles s'inscrivant dans un programme de soutien européen. Les dirigeants européens ont également réalisé des progrès en matière de respect des engagements envers le renforcement de l'Union monétaire européenne au moyen d'une intégration économique et financière plus profonde. Malgré ces mesures, des tensions élevées continuent de s'exercer sur les marchés. Pour l'avenir, en supposant que la crise de la dette souveraine et du secteur bancaire demeure circonscrite, le FMI s'attend à une reprise très modeste de la croissance dans la zone euro au début de 2013.



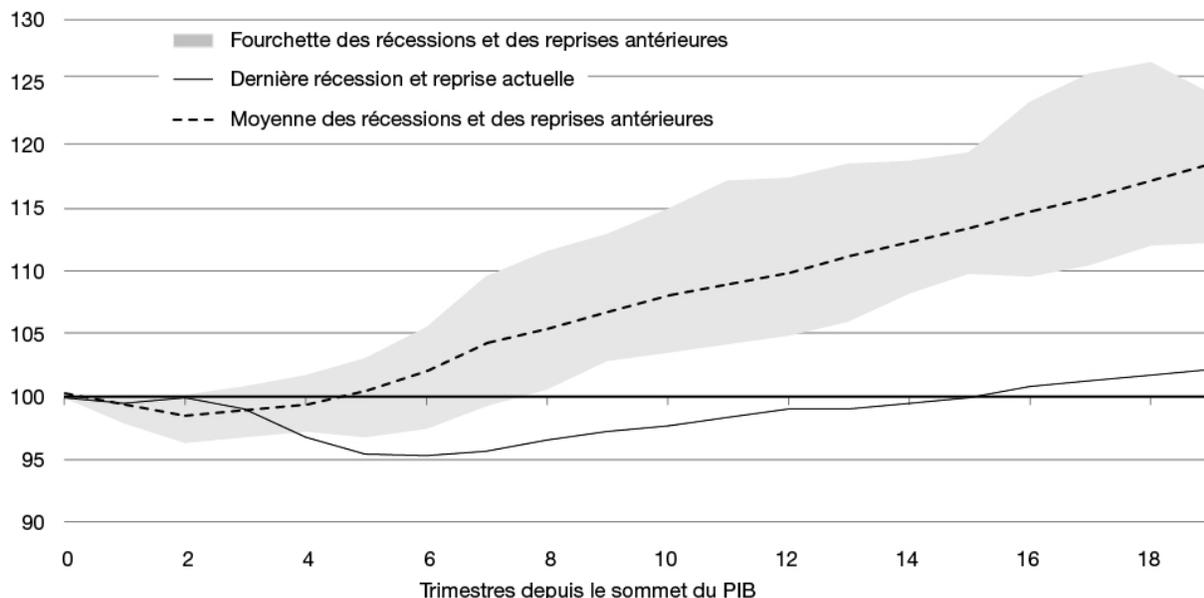
Aux États-Unis, la reprise économique se poursuit à un rythme modeste. Depuis le début de la reprise actuelle, le PIB réel américain progresse à un rythme beaucoup plus faible qu'il ne l'avait fait au cours de toutes les autres reprises depuis la Deuxième Guerre mondiale, et le pays vient à peine de recouvrer la production perdue pendant la récession (graphique 2.2). La faiblesse de la croissance, qui est typique des reprises faisant suite à des crises financières, est principalement le fait de l'importante diminution du patrimoine des ménages et des efforts déployés par ces derniers pour augmenter l'épargne et réduire l'endettement. À cela s'ajoute la faiblesse soutenue du marché américain de l'emploi, qui demeure bien en deçà des niveaux enregistrés avant la récession. L'absence marquée de vigueur du secteur du logement continue de limiter la croissance aux États-Unis, et ce, malgré la reprise modeste, mais encourageante, de l'activité ces derniers mois. Récemment, les retombées de la crise de la dette souveraine et du secteur bancaire dans la zone euro ont également freiné la croissance aux États-Unis de façon directe, en réduisant les exportations, et de façon indirecte, en minant les marchés financiers et la confiance. De plus, l'ouragan Sandy a fortement ébranlé les États du centre du littoral de l'Atlantique à la fin d'octobre et au début de novembre, même si l'incidence à court terme de la tempête sur la croissance américaine devrait être très modeste.

La reprise se poursuit à un rythme modeste aux États-Unis

Graphique 2.2

PIB réel des États-Unis lors de récessions et de reprises

Indice : sommet du PIB réel = 100



Nota – Données historiques remontant au 1^{er} trimestre de 1947 pour la moyenne et la fourchette des récessions et reprises antérieures. Les données relatives à la dernière récession et à la reprise actuelle sont en date du 3^e trimestre de 2012.

Sources : U.S. Bureau of Economic Analysis; U.S. Bureau of Economic Research; calculs du ministère des Finances



En réponse à la faiblesse économique persistante et au taux de chômage élevé, la Réserve fédérale a pris de nouvelles mesures d'assouplissement de la politique monétaire et fait savoir qu'elle s'attendait au maintien des taux d'intérêt exceptionnellement faibles s'appliquant aux fonds fédéraux à tout le moins jusqu'au milieu de 2015. Par la même occasion, elle a annoncé son intention d'acheter d'autres valeurs mobilières, à hauteur de 40 milliards de dollars américains par mois dans un proche avenir (dans le cadre du programme d'assouplissement quantitatif dit « QE3 »). De plus, elle a indiqué qu'elle continuerait ces achats, qu'elle achèterait d'autres actifs ou qu'elle recourrait à d'autres outils stratégiques tant que le marché du travail ne se serait pas amélioré sensiblement, tout en s'acquittant de l'autre principal volet de son mandat, à savoir maintenir la stabilité des prix. Dans l'ensemble, la croissance de l'économie américaine devrait demeurer modeste, sous l'effet du désendettement continu des ménages, des retombées de la crise de la dette souveraine et du secteur bancaire dans la zone euro ainsi que des restrictions budgétaires qui s'imposent au pays.

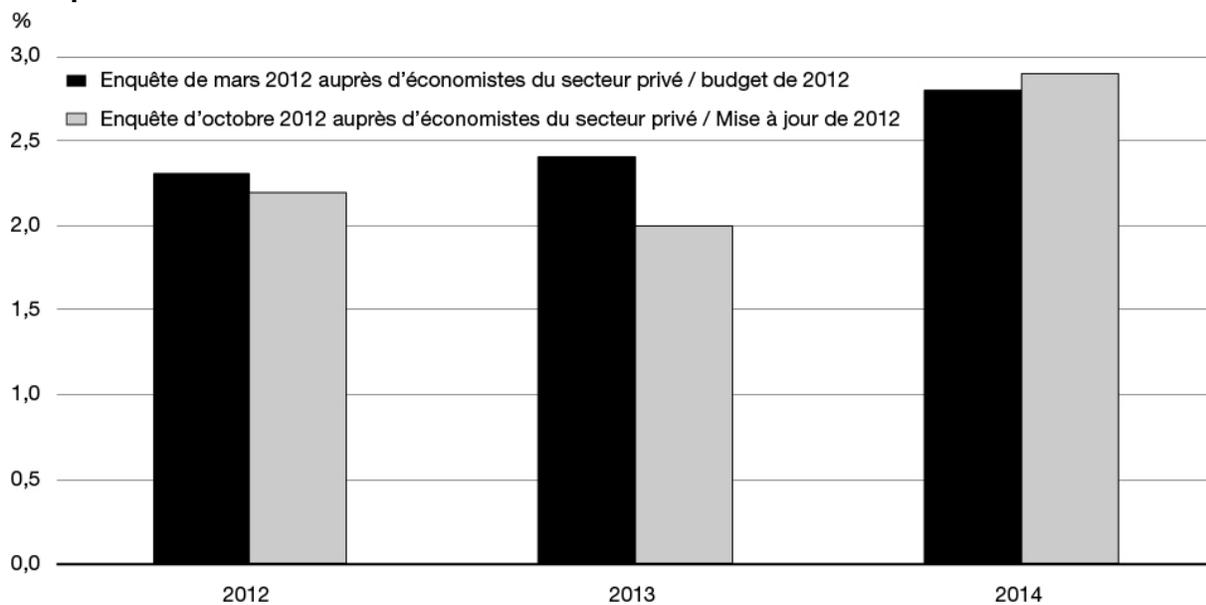


En effet, la politique budgétaire constitue l'un des plus grands facteurs de risque pour la croissance aux États-Unis l'an prochain et à moyen terme. Diverses hausses d'impôt et mesures de réduction des dépenses, qui représentent environ 4 % du PIB américain, doivent entrer en vigueur automatiquement au début de 2013 (qu'on appelle le « précipice budgétaire »). Sans une entente politique permettant la mise en œuvre graduelle de ce redressement budgétaire, une réduction des dépenses de cette taille pourrait replonger l'économie américaine en récession. Les économistes du secteur privé s'entendent pour dire qu'un compromis d'ordre politique devrait permettre d'éviter la mise en œuvre de l'ensemble des mesures en matière de fiscalité et de dépenses qui ont été prévues au budget. Quoiqu'il en soit, ils ont revu à la baisse leurs attentes relatives à la croissance à court terme du PIB réel aux États-Unis et prévoient actuellement une croissance de 2,2 % en 2012 et de 2,0 % en 2013 (graphique 2.3).

Les perspectives à court terme pour l'économie américaine ont été revues à la baisse

Graphique 2.3

Perspectives de croissance du PIB réel aux États-Unis



Sources : Enquêtes de mars 2012 et d'octobre 2012 du ministère des Finances auprès d'économistes du secteur privé



De plus, le gouvernement fédéral américain atteindra de nouveau, en février ou en mars 2013, le plafond de la dette établi par voie législative. Cette situation risque de se solder par une répétition de la crise qui a sévi à l'été de 2011, lorsque le relèvement tardif du plafond par les élus a perturbé les marchés financiers, miné la confiance et entraîné une décote de la dette souveraine des États-Unis par une agence de notation. Au-delà du court terme, le risque budgétaire aux États-Unis tient au manque de progrès réalisés en vue de l'élaboration d'un plan crédible pour placer le fardeau de la dette fédérale sur une trajectoire viable à moyen terme. En l'absence de nouvelles mesures stratégiques, le ratio de la dette fédérale au PIB, qui est déjà élevé, poursuivra sa croissance, ce qui pourrait à moyen terme accroître l'incertitude et miner la confiance, incitant les ménages et les entreprises à réduire leurs dépenses et leurs investissements. Une telle situation serait nocive pour l'économie des États-Unis et freinerait la relance économique à l'échelle mondiale.

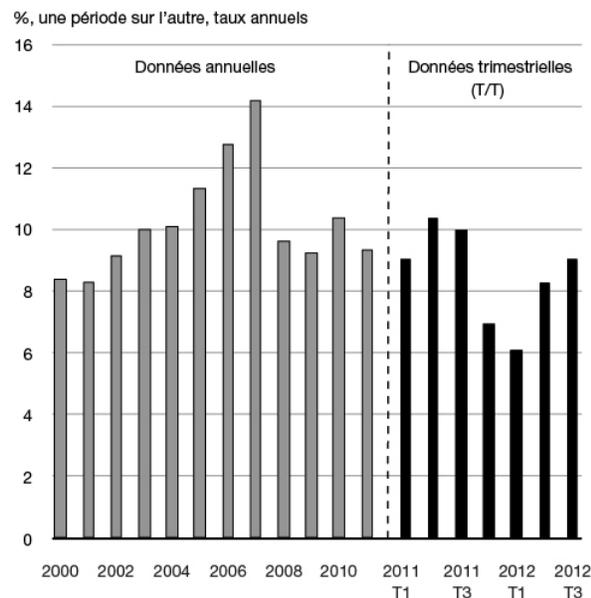


Dans les économies émergentes ou en développement, la croissance de l'activité économique a également fléchi, bien qu'elle demeure vigoureuse comparativement à celle des économies avancées. En Chine, la croissance a ralenti à la fin de 2011 et au début de 2012, affichant son rythme le plus faible depuis la récession mondiale, sous l'effet de mesures antérieures de resserrement visant à freiner la croissance après l'apparition de signes de surchauffe en 2010 ainsi que de l'affaiblissement de la demande extérieure des exportations chinoises, surtout celle provenant de l'Europe. En réaction au ralentissement de la croissance et à la baisse de l'inflation, le gouvernement chinois a assoupli la politique monétaire à la fin de 2011 et au début de 2012, puis a annoncé un modeste programme de stimulants budgétaires en juin 2012. Bien que le taux de croissance du PIB réel d'une année sur l'autre ait continué à baisser au troisième trimestre, la croissance d'un trimestre sur l'autre – qui est un meilleur indicateur du degré actuel de dynamisme de l'économie – vient de reprendre son élan, passant de 6,1 % au premier trimestre de 2012 à 8,2 % au deuxième trimestre, puis à 9,1 % au troisième trimestre (graphique 2.4). De plus, les données de septembre sur la production industrielle, les ventes au détail et les exportations laissent présager du maintien de ce dynamisme au quatrième trimestre. Dans l'ensemble, le FMI prévoit une légère augmentation du taux de croissance de l'économie chinoise, soit de 7,8 % en 2012 à 8,2 % en 2013, du fait que les mesures de stimulation en cours continueront de soutenir la croissance de la demande intérieure et, en particulier, la croissance de l'investissement.

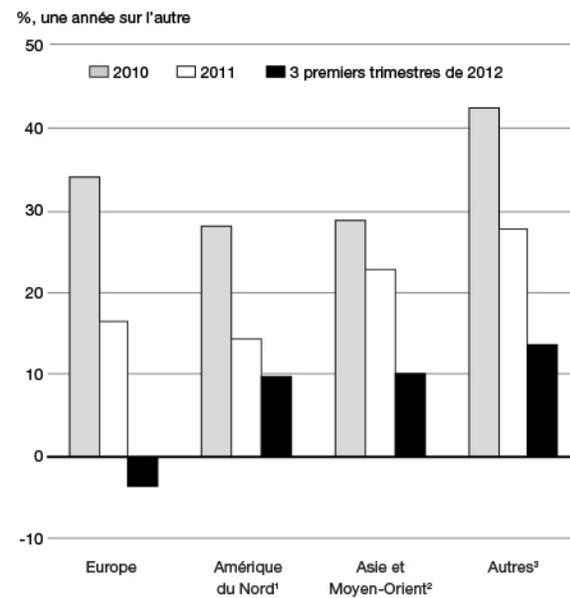
La croissance en Chine s'est raffermie au cours des derniers mois malgré la faiblesse persistante de la demande extérieure

Graphique 2.4

Croissance du PIB réel de la Chine



Croissance des exportations de la Chine par destination



¹ À l'exclusion du Mexique.

² Hong Kong compte pour 30 % de la région.

³ Inclut l'Afrique, l'Océanie, l'Amérique latine et les Caraïbes.

Sources : Bureau national de la statistique de Chine; Douanes de la Chine; Haver Analytics; calculs du ministère des Finances

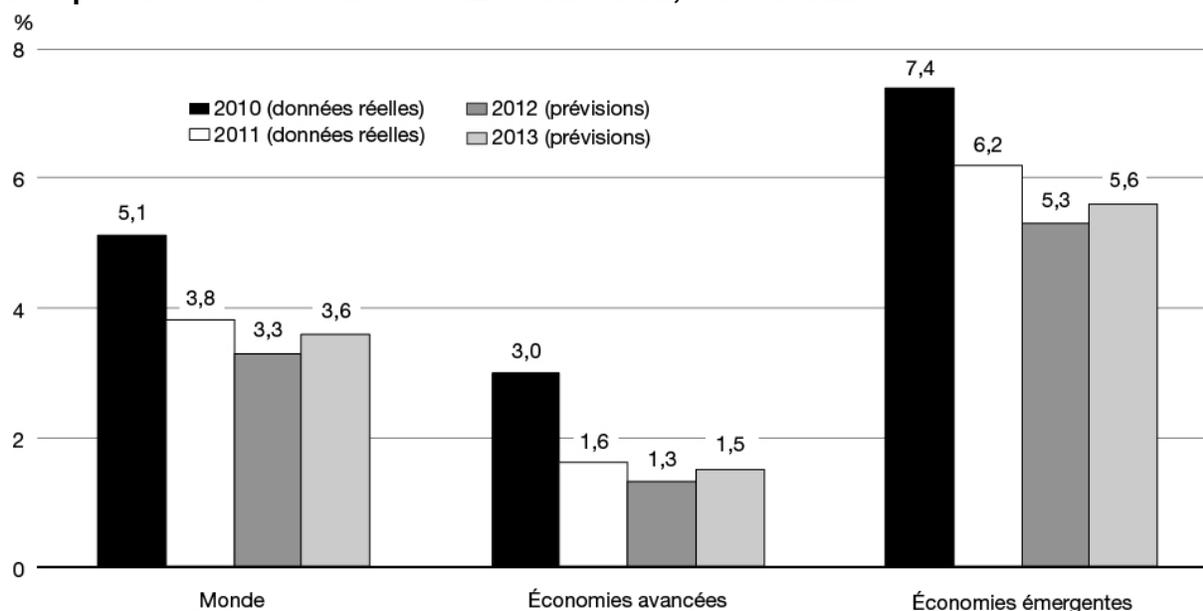


Considérant l'évolution récente de l'économie mondiale, le FMI a revu à la baisse ses projections de croissance mondiale pour la deuxième fois en six mois, les ramenant à 3,3 % pour 2012 et à 3,6 % pour 2013 (graphique 2.5). Dans les économies avancées, il prévoit maintenant une croissance de seulement 1,3 % en 2012 et 1,5 % en 2013, sous l'effet de la faiblesse dans la zone euro et du rythme modeste de la reprise aux États-Unis. La relance modeste de l'activité mondiale en 2013 projetée par le FMI rend compte des mesures d'assouplissement monétaire adoptées récemment par des banques centrales tant des économies avancées que des pays émergents. Toutefois, le FMI précise que ses perspectives mondiales reposent sur les hypothèses selon lesquelles la crise de la dette souveraine et du secteur bancaire dans la zone euro sera circonscrite et qu'une contraction budgétaire marquée sera évitée aux États-Unis.

Les perspectives de croissance de l'économie mondiale ont été revues à la baisse

Graphique 2.5

Perspectives de croissance du PIB réel mondial, selon le FMI



Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2012

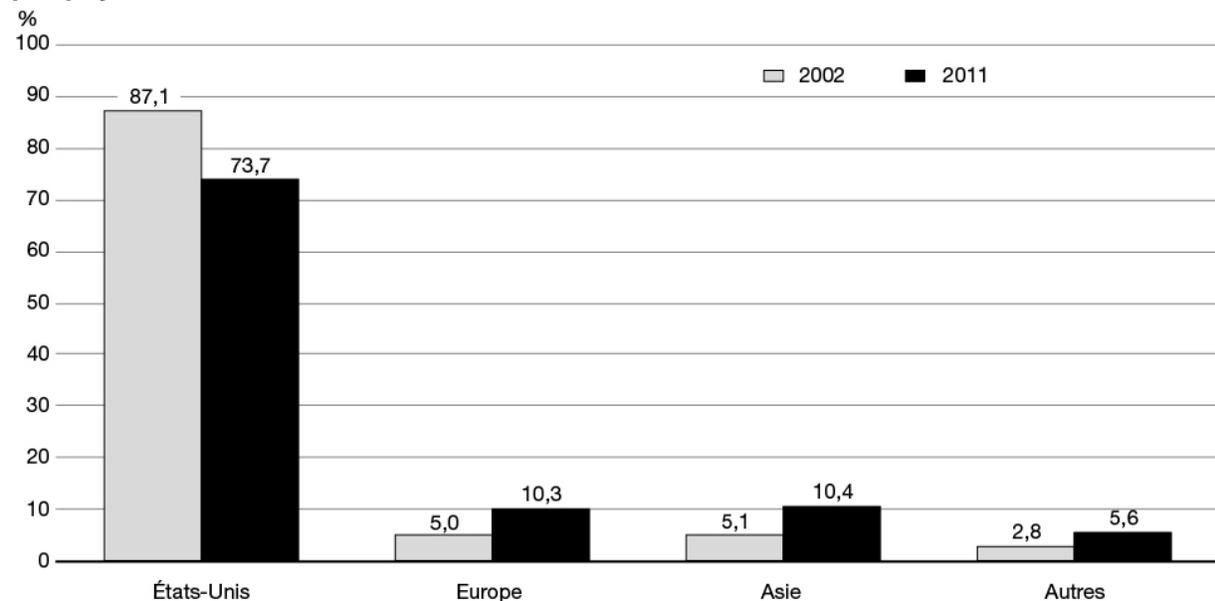


Le ralentissement de la croissance dans les pays avancés, surtout aux États-Unis, a des répercussions importantes sur les exportations canadiennes. En 2011, 74 % des marchandises exportées par le Canada étaient destinées aux États-Unis, ce qui constitue une baisse par rapport à la proportion de 87 % enregistrée une dizaine d'années plus tôt. Ce recul de la part du marché américain s'est accompagné d'une augmentation de la part des marchés d'Europe, des pays émergents d'Asie et des autres marchés. Puisque la croissance aux États-Unis devrait demeurer modeste à l'avenir, il ne fait aucun doute que le Canada devra continuer de développer d'autres marchés d'exportation, notamment en Europe et en Asie, pour stimuler sa croissance au cours des prochaines années (graphique 2.6).

Les exportations du Canada continuent d'être expédiées surtout aux États-Unis

Graphique 2.6

Part des exportations de marchandises canadiennes par pays de destination



Source : Industrie Canada



Évolution des marchés financiers

L'incidence négative de l'incertitude sur la stabilité budgétaire et économique en Europe continue de se faire sentir sur les marchés financiers mondiaux, et ce, malgré les mesures d'assouplissement des conditions monétaires prises par plusieurs banques centrales. Le rendement des obligations de pays européens à risque demeure élevé, et les déplacements de capitaux vers des titres de qualité ont fait baisser le rendement des obligations des pays d'Amérique du Nord et des principaux pays d'Europe.

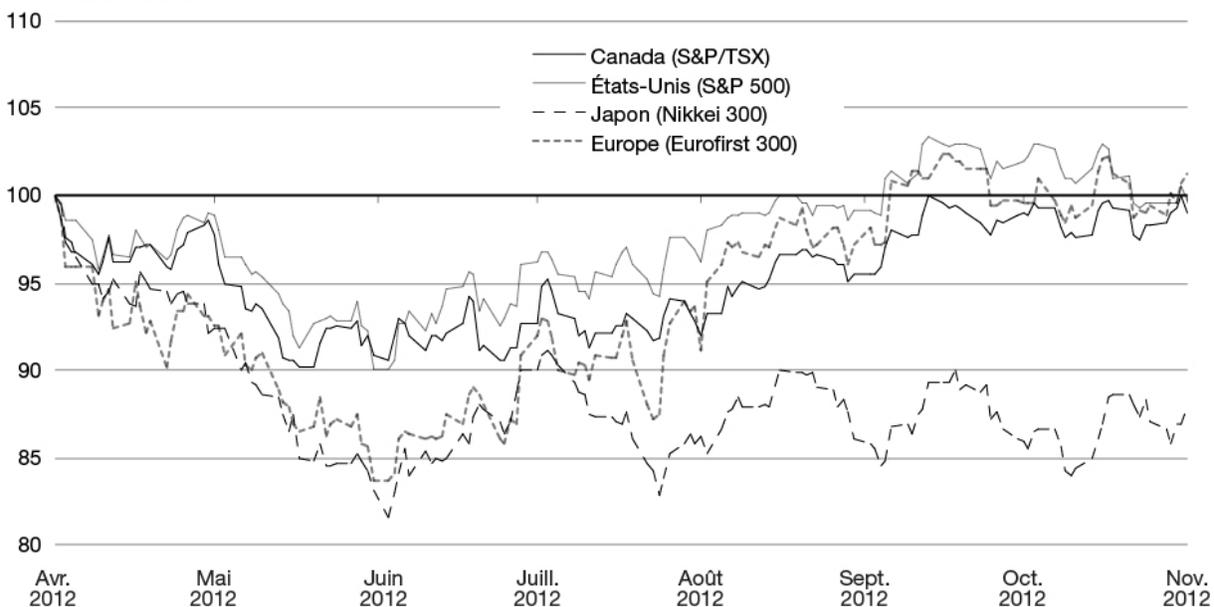
En général, les marchés boursiers mondiaux ont reculé pendant une bonne partie du deuxième trimestre de 2012, sous l'effet d'une croissance mondiale plus faible et du réveil des craintes relatives à l'éventualité d'un défaut de paiement de la Grèce et à la possibilité que ce pays quitte la zone euro. Les inquiétudes entourant la viabilité des finances publiques de l'Espagne et de l'Italie et les doutes quant à la capacité des dirigeants européens à prendre les mesures qui s'imposent pour circonscrire la crise ont exacerbé les tensions qui s'exercent sur les marchés. Les cours des actions des banques européennes ont de nouveau été particulièrement touchés, en raison de l'exposition de ces banques à la dette souveraine de divers pays de second plan de la zone euro. Les marchés ont regagné du terrain depuis juillet, mais la plupart des grands indices mondiaux viennent tout juste de revenir aux niveaux enregistrés au moment du dépôt du budget de 2012, dans un contexte de volatilité des marchés qui témoigne de l'incertitude qui prévaut (graphique 2.7).

L'incertitude entourant l'économie mondiale a affaibli les marchés financiers

Graphique 2.7

Indices des marchés boursiers mondiaux

Indice : 2 avril 2012 = 100



Nota - Données quotidiennes en date du 2 novembre 2012.

Source : Bloomberg

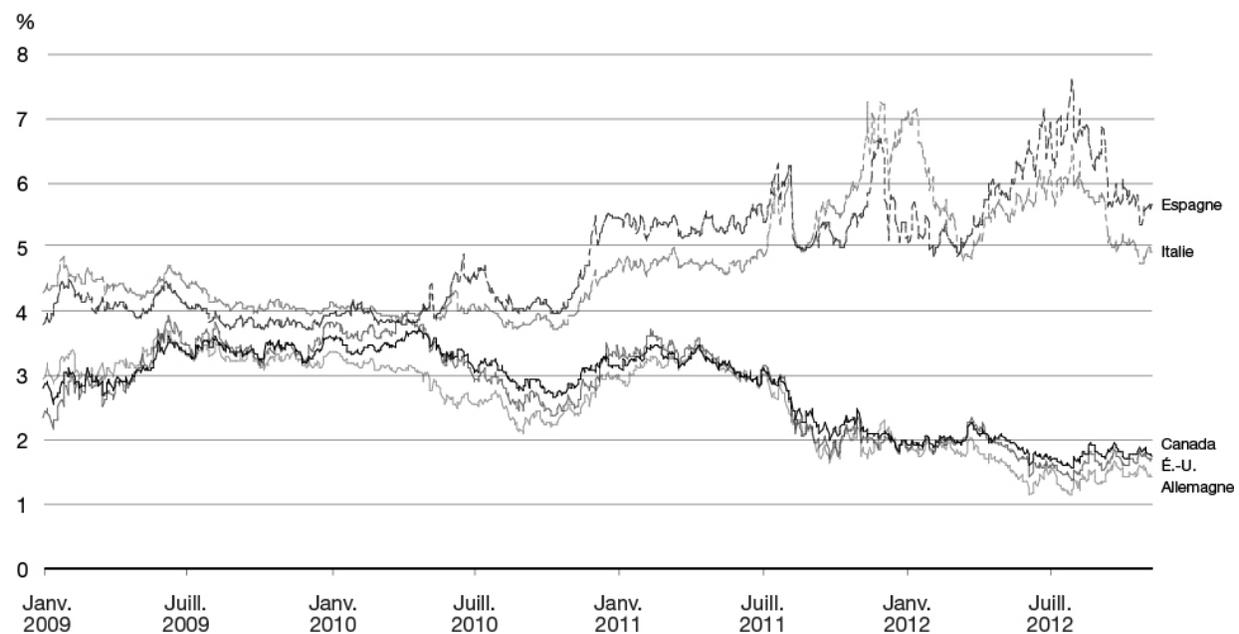


Les préoccupations quant à la stabilité de la zone euro ont engendré une hausse des taux des titres d'emprunt de pays européens de second plan au deuxième semestre de 2012. Depuis, ces taux ont reculé jusqu'aux niveaux observés au moment de la publication du budget de 2012, mais cette réduction découle essentiellement des mesures prospectives que prendront les institutions de la zone euro afin de centraliser le risque (en particulier, l'annonce en septembre du programme d'achat d'obligations par la BCE) plutôt que de l'amélioration de la situation économique et budgétaire sous-jacente des pays mêmes. Les taux des obligations de ces pays demeurent élevés en comparaison des principaux pays d'Europe et d'autres pays considérés comme des refuges, dont le Canada (graphique 2.8).

Le rendement des obligations demeure relativement élevé pour les pays européens à risque par rapport aux pays refuges

Graphique 2.8

Rendement des obligations d'État à 10 ans



Nota – Données quotidiennes en date du 2 novembre 2012.

Source : Bloomberg



Prix des produits de base

Le regain de l'incertitude économique à l'échelle mondiale a entraîné une diminution des prix des produits de base au deuxième trimestre de 2012. Le recul a été particulièrement marqué dans le cas de produits dont le prix suit habituellement l'évolution des attentes quant à la croissance mondiale, comme le pétrole brut et les métaux de base.

Après avoir atteint un creux en juin, les prix des produits de base ont commencé à se raffermir, en premier lieu ceux des céréales, qui ont fortement augmenté en raison de sécheresses aux États-Unis et dans d'autres pays producteurs. Les prix du gaz naturel ont également progressé par rapport aux niveaux dépréciés observés au moment du budget de 2012, qui étaient attribuables à une demande faible liée à un climat hivernal doux et à des stocks inhabituellement élevés.

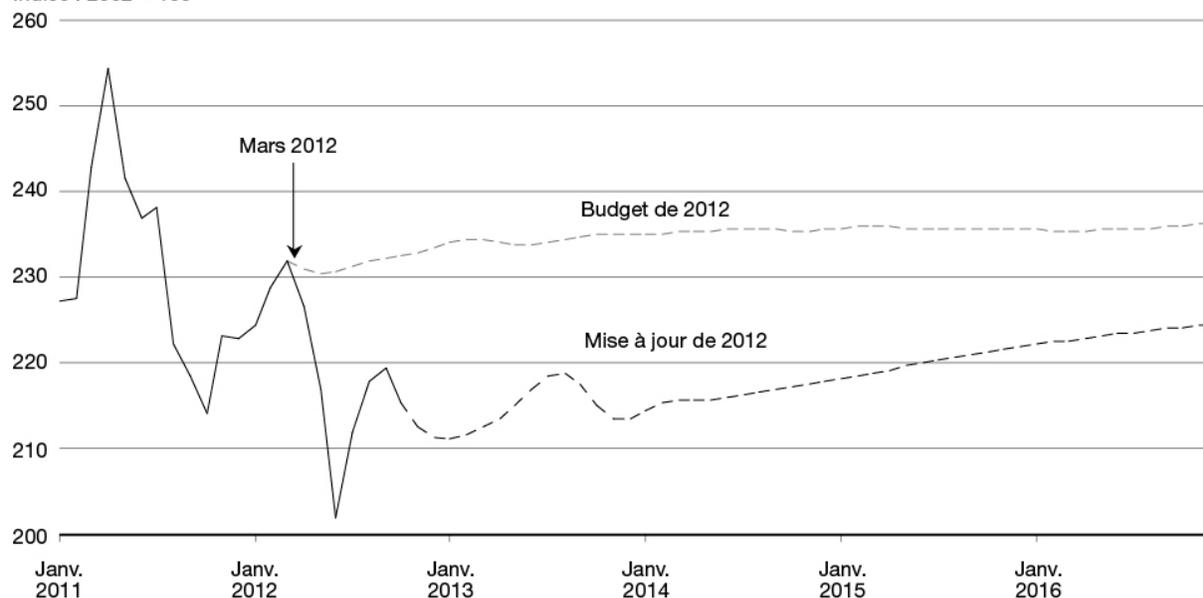
Dans l'ensemble, les prix des produits de base ont reculé de 7 % depuis le budget de 2012, et le niveau des prix concordant avec la moyenne des prévisions du secteur privé présentées dans la Mise à jour de 2012 demeure inférieur à moyen terme à celui observé au moment du budget de 2012 (graphique 2.9).

L'incertitude et le ralentissement de la croissance mondiale ont affecté les prix des produits de base depuis le budget de 2012

Graphique 2.9

Prix des produits de base (\$US)

Indice : 2002 = 100



Nota – La ligne continue illustre les prix au comptant historiques, tandis que les lignes pointillées correspondent aux projections des prix des produits de base fondées sur les enquêtes de mars 2012 et d'octobre 2012 auprès d'économistes du secteur privé. Le dernier point de données correspond à décembre 2016.

Sources : Commodity Research Bureau; enquêtes de mars 2012 et d'octobre 2012 du ministère des Finances auprès d'économistes du secteur privé; calculs du ministère des Finances



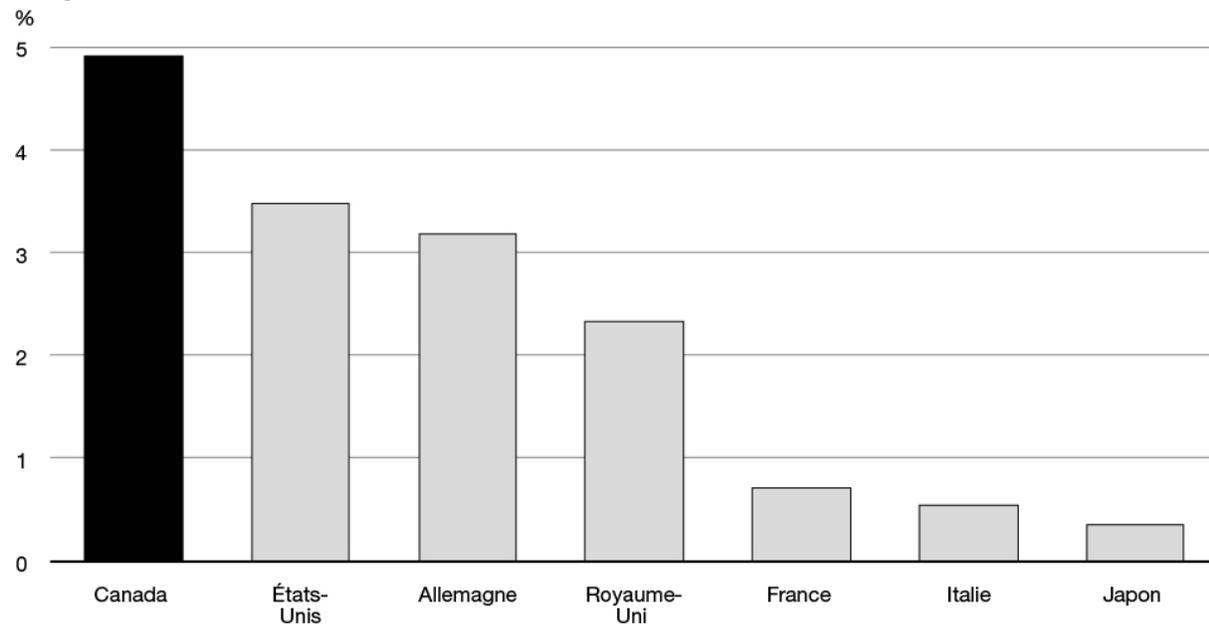
Évolution récente de l'économie canadienne

L'économie canadienne s'est avérée résiliente malgré une situation extérieure difficile. La performance économique du Canada s'est traduite jusqu'à maintenant par un marché du travail vigoureux. Le nombre de Canadiens ayant actuellement un emploi dépasse de plus de 820 000 (4,9 %) le nombre enregistré au moment du creux observé en juillet 2009. L'économie du Canada a affiché une performance supérieure à celle de tout autre pays du G-7 en matière de création d'emplois pendant la reprise (graphique 2.10).

Le Canada a devancé tous les autres pays du G-7 au chapitre de la création d'emplois depuis que la reprise s'est amorcée

Graphique 2.10

Progression de l'emploi depuis le début de la reprise



Nota – Données mensuelles pour le Canada (juillet 2009 à octobre 2012), les États-Unis (février 2010 à octobre 2012), l'Allemagne (juillet 2009 à septembre 2012), l'Italie (août 2010 à septembre 2012) et le Japon (mai 2012 à septembre 2012). Données trimestrielles pour la France (4^e trimestre de 2009 au 2^e trimestre de 2012) et le Royaume-Uni (1^{er} trimestre de 2010 au 2^e trimestre de 2012).

Sources : Haver Analytics; calculs du ministère des Finances

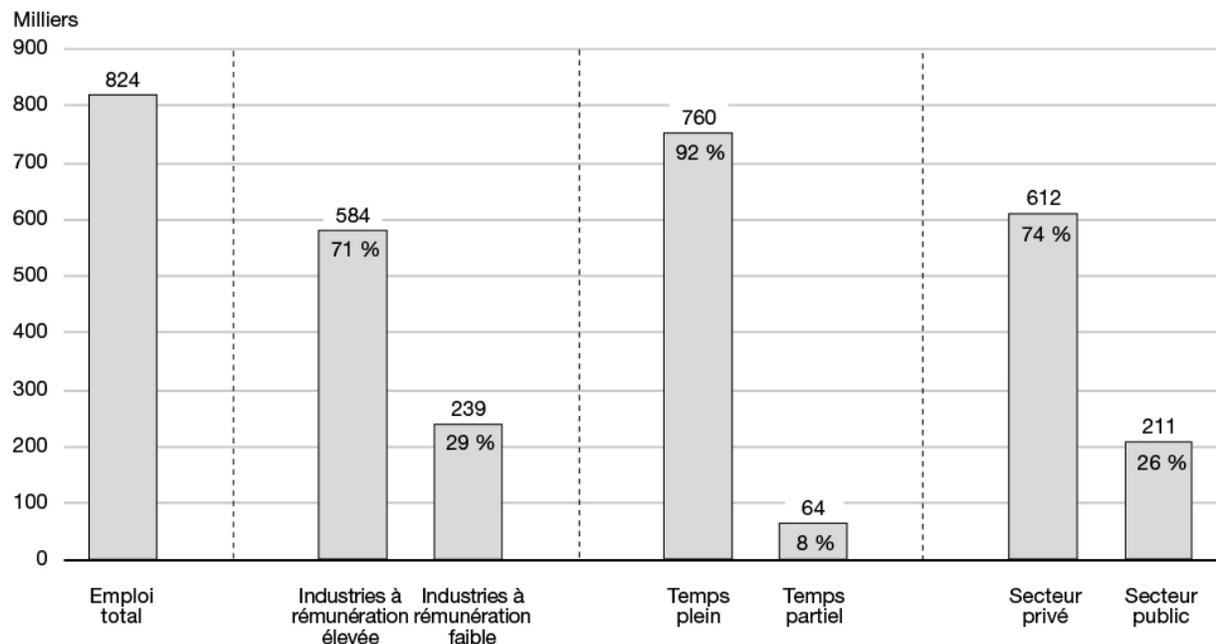


Plus de 90 % des emplois créés pendant la reprise sont des postes à temps plein, et plus des deux tiers se situent dans des industries à rémunération élevée (graphique 2.11). Fait encourageant à signaler, le secteur privé représente la principale source de création d'emplois depuis la fin de la récession – ce qui constitue une condition essentielle d'une reprise et d'une expansion soutenues – ayant créé à peu près les trois quarts des nouveaux emplois depuis juillet 2009.

Les emplois créés au cours de la reprise sont surtout à rémunération élevée, à temps plein et dans le secteur privé

Graphique 2.11

Variation de l'emploi depuis le début de la reprise de juillet 2009 à octobre 2012



Nota – Les calculs sont fondés sur des données de Statistique Canada portant sur 105 industries. Les industries à rémunération élevée sont celles où le salaire horaire moyen est supérieur à la moyenne globale. Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Sources : Statistique Canada; calculs du ministère des Finances



La situation de l'emploi au Canada contraste vivement avec celle aux États-Unis, où l'emploi reste nettement en deçà des niveaux d'avant la récession (graphique 2.12). Il en résulte que le taux de chômage canadien est inférieur d'un demi-point de pourcentage au taux américain. Le taux de chômage américain est supérieur au taux canadien depuis octobre 2008, ce qui ne s'était pas produit de façon soutenue depuis le milieu des années 1970. De plus, si le taux de chômage au Canada est mesuré selon la méthode américaine, l'écart grimpe à près d'un point et demi de pourcentage¹.

La performance plus vigoureuse du marché du travail canadien se répercute également sur le taux de chômage de longue durée (personnes sans emploi pendant 27 semaines ou plus, en proportion de la population active). Le taux de chômage de longue durée du Canada s'établissait à 1,6 % en 2011, ce qui est légèrement inférieur à sa moyenne depuis 1976 et nettement inférieur au taux de 3,9 % observé aux États-Unis, où ce taux demeure plus de trois fois supérieur à sa moyenne pour la même période.

De plus, le marché canadien du travail a maintenu un taux d'activité – c'est-à-dire, la proportion des personnes en âge de travailler (15 ans ou plus au Canada, 16 ans ou plus aux États-Unis) qui occupent ou cherchent activement un emploi – beaucoup plus élevé, ce qui indique que le Canada compte moins de travailleurs découragés puisque davantage de chômeurs cherchent, et trouvent, un emploi. En revanche, le taux d'activité aux États-Unis a chuté et avoisine actuellement son niveau le plus faible en plus de trois décennies. Il en résulte que l'écart du taux d'activité entre les deux pays a augmenté pour atteindre 3 points de pourcentage en moyenne depuis le début de l'année, ce qui constitue un record. Sans cette chute marquée du taux d'activité, le taux de chômage américain serait resté près de son niveau d'après la récession, soit environ 10 %².

¹ Certaines différences méthodologiques ont pour effet de gonfler le taux de chômage du Canada par rapport à celui des États-Unis. Statistique Canada classe notamment parmi les chômeurs les personnes qui recherchent un emploi de façon passive (p. ex., en lisant les petites annonces) ainsi que celles qui commenceront à travailler prochainement, alors que le Bureau of Labor Statistics des États-Unis exclut ces deux catégories de ses calculs. De plus, la méthode de calcul canadienne inclut les personnes âgées de 15 ans, dont le taux de chômage est supérieur à la moyenne, tandis que la méthode utilisée aux États-Unis n'en tient pas compte.

² Le taux de chômage aux États-Unis serait demeuré d'environ 10 % si le recul du taux d'activité était réduit de moitié par rapport à la baisse observée, en supposant que le nombre de personnes occupant un emploi n'aurait pas varié.

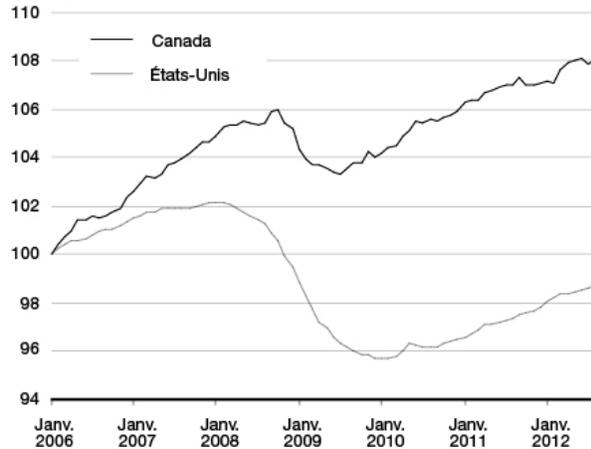


La performance du marché du travail du Canada est supérieure à celle des États-Unis

Graphique 2.12

Emploi total

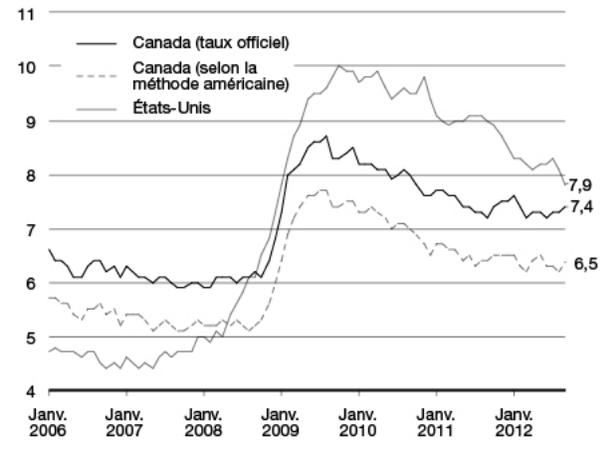
Indice, janvier 2006 = 100



Nota – Données en date d'octobre 2012.

Taux de chômage

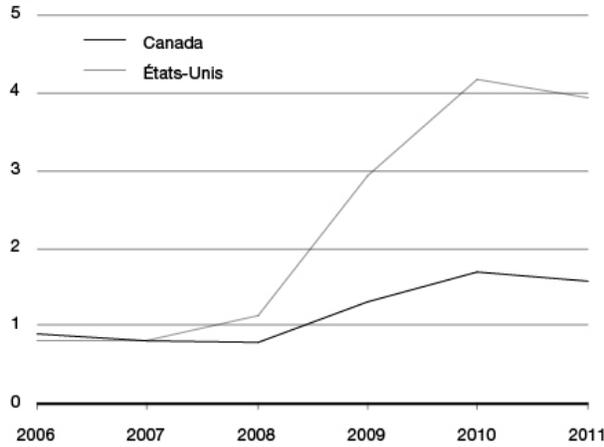
%



Nota – Données en date d'octobre 2012.

Taux de chômage de longue durée

%

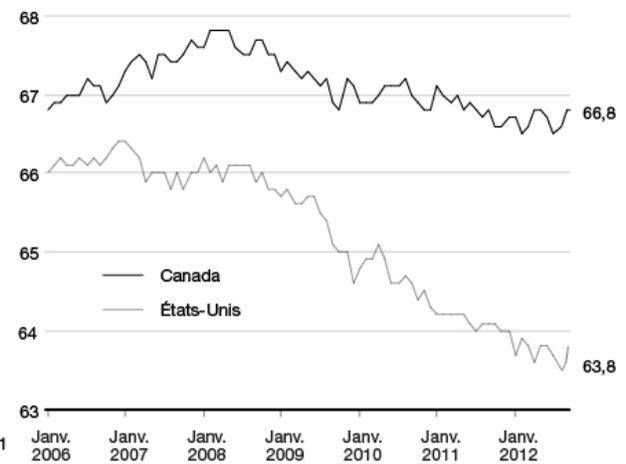


Nota – Le taux de chômage de longue durée est le ratio entre le nombre de personnes en chômage depuis au moins 27 semaines et la population active.

Sources : Statistique Canada; U.S. Bureau of Labor Statistics

Taux d'activité

%



Nota – Le taux d'activité est la proportion de personnes qui ont ou cherchent activement un emploi dans la population en âge de travailler. Données en date d'octobre 2012.

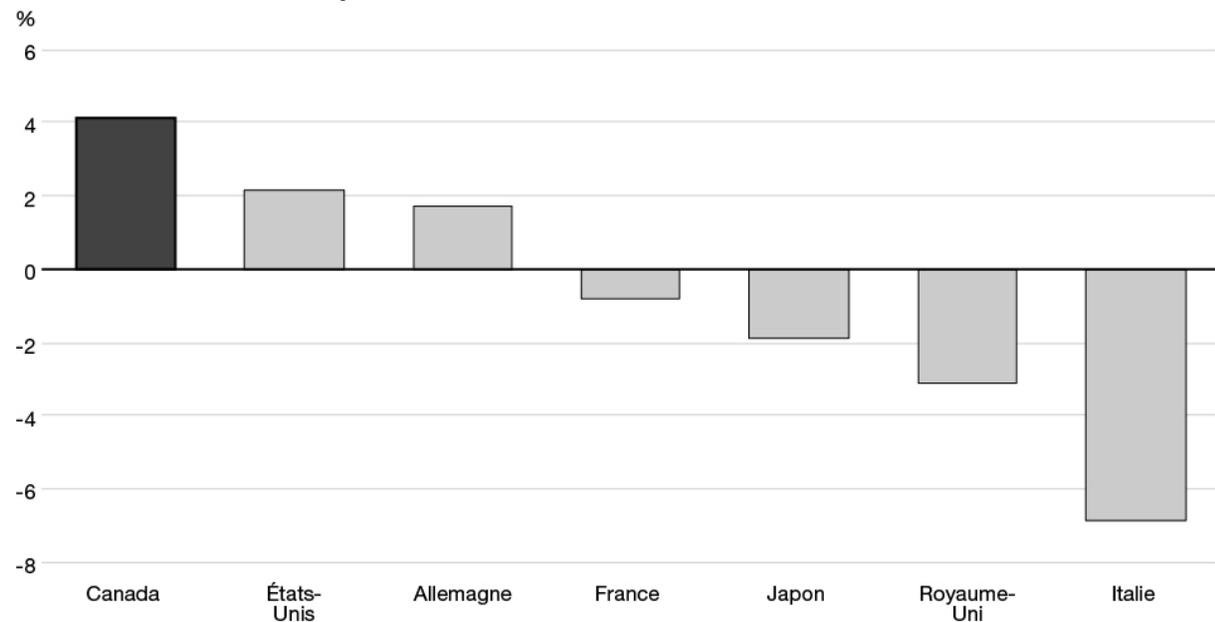


De plus, l'économie du Canada s'est avérée résiliente par rapport aux autres pays du G-7 pendant la récession et au cours de la reprise. Le PIB réel du Canada a nettement dépassé les niveaux enregistrés avant la récession; il s'agit de la meilleure performance au sein du G-7 (graphique 2.13).

L'économie du Canada a affiché une performance supérieure à celle des autres pays du G-7 au cours de la récession mondiale et de la reprise

Graphique 2.13

Variation du PIB réel depuis le sommet atteint avant la récession



Nota – Le sommet atteint avant la récession correspond au 3^e trimestre de 2007 en Italie, au 4^e trimestre de 2007 aux États-Unis, au 1^{er} trimestre de 2008 au Royaume-Uni, en France, en Allemagne et au Japon, et au 3^e trimestre de 2008 au Canada. Données en date du 2^e trimestre de 2012 pour tous les pays, sauf le Royaume-Uni et les États-Unis (3^e trimestre de 2012).

Sources : Haver Analytics; calculs du ministère des Finances

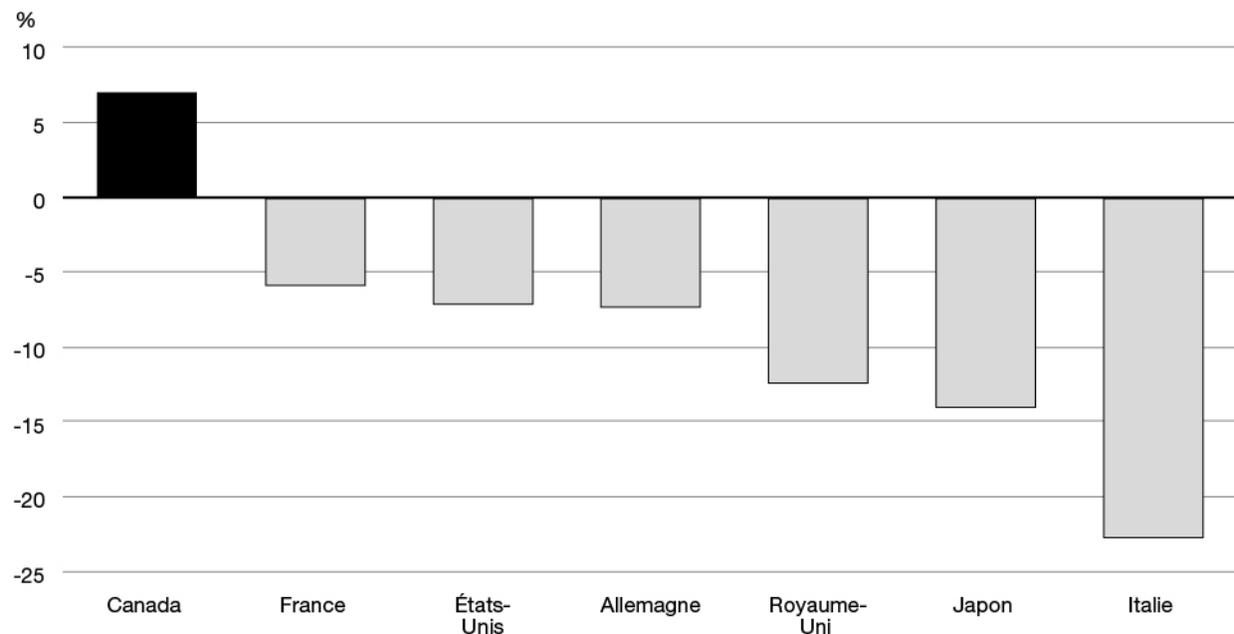


La croissance de l'économie au cours de cette période tient principalement à la vigueur soutenue de la demande des ménages et des entreprises du Canada, qui a plus que compensé la faible demande extérieure. La demande intérieure privée réelle a progressé de 2,0 % au deuxième trimestre de 2012, ce qui constituait une 12^e hausse trimestrielle de suite. La croissance de la demande intérieure est en grande partie attribuable à une forte croissance des investissements non résidentiels des entreprises, qui a atteint 9,3 % au deuxième trimestre. Le Canada est le seul pays du G-7 à avoir plus que récupéré la baisse des investissements des entreprises observée pendant la récession, ce qui témoigne d'une croissance vigoureuse pendant la reprise (graphique 2.14).

Le Canada est le seul pays du G-7 à avoir plus que récupéré la baisse des investissements des entreprises observée pendant la récession

Graphique 2.14

Variation des investissements réels des entreprises depuis le sommet atteint avant la récession



Nota – Le sommet du PIB réel atteint avant la récession correspond au 3^e trimestre de 2007 pour l'Italie, au 4^e trimestre de 2007 pour les États-Unis, au 1^{er} trimestre de 2008 pour le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne et le Japon, et au 3^e trimestre de 2008 pour le Canada. Le 2^e trimestre de 2012 est le dernier point de données pris en compte pour chacun des pays, exception faite des États-Unis (3^e trimestre de 2012). Les données pour l'Italie incluent les investissements non résidentiels publics.

Sources : Haver Analytics; calculs du ministère des Finances



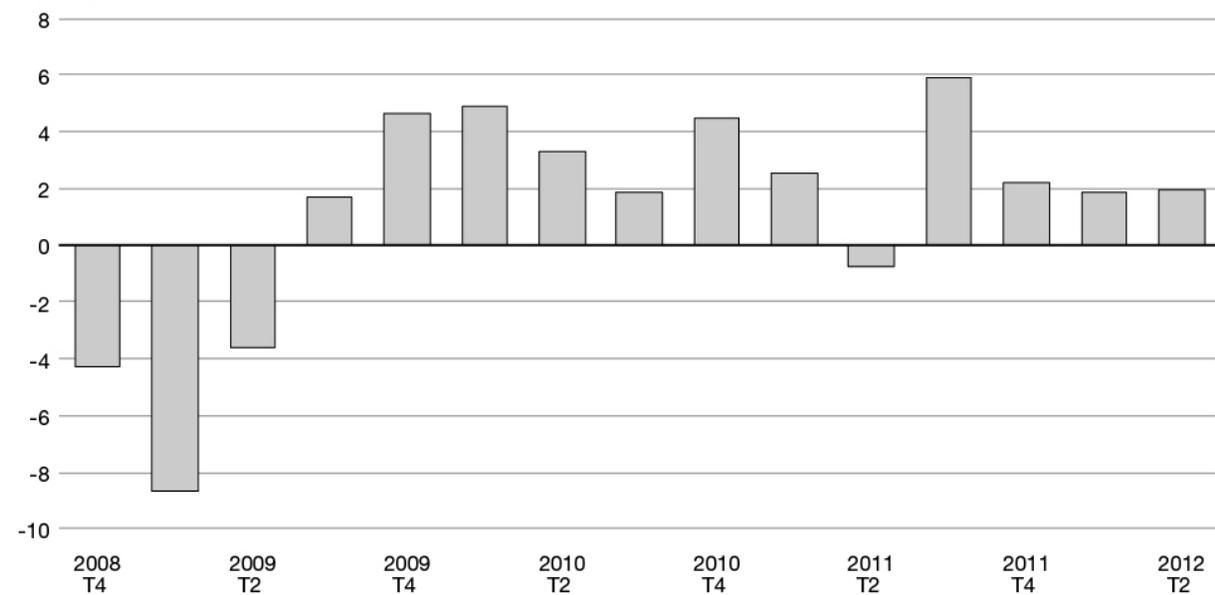
Dans l'ensemble, le Canada a enregistré une meilleure performance économique que les autres pays du G-7 pendant la reprise. Toutefois, il n'a pas été à l'abri de l'évolution de la situation économique mondiale. La croissance du PIB réel a été modeste, s'établissant en moyenne à un peu plus de 2 % depuis le début de 2011 (graphique 2.15).

L'essoufflement récent de l'économie mondiale se reflète dans la persistance d'une croissance modeste du PIB réel

Graphique 2.15

Croissance du PIB réel

%, une période sur l'autre, taux annuels



Source : Statistique Canada



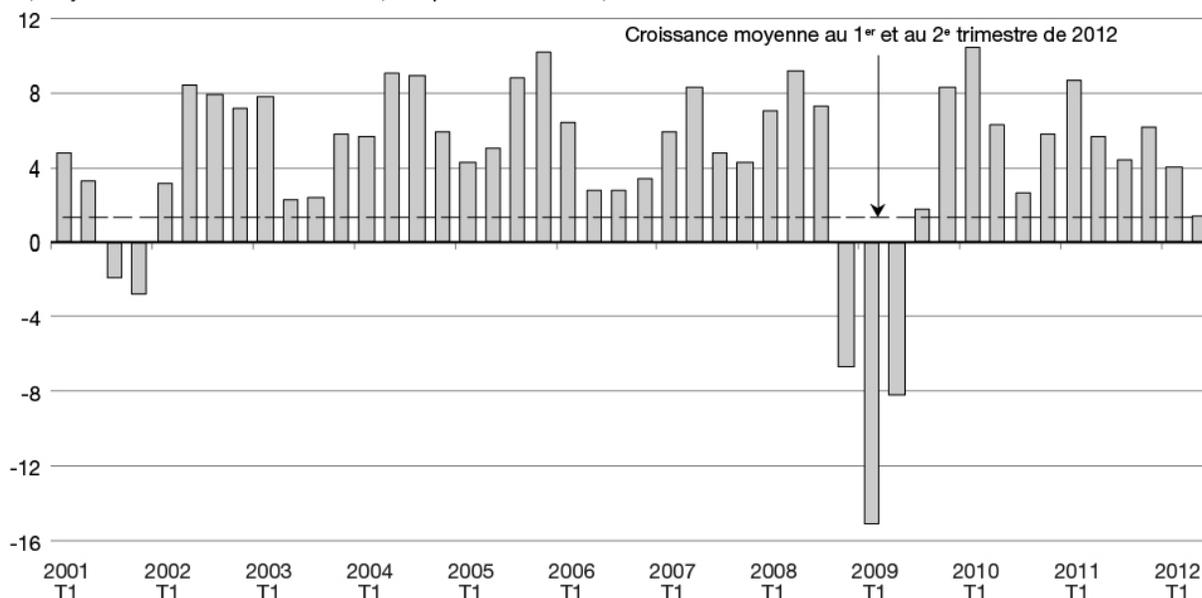
Le regain d'incertitude à l'échelle mondiale s'est également traduit par une chute des prix mondiaux des produits de base canadiens, ce qui a fait baisser l'inflation du PIB au pays et, du coup, ralenti la croissance du PIB nominal (somme de la croissance du PIB réel et de l'inflation du PIB). La croissance du PIB nominal a ralenti, atteignant à peine 1,3 % en moyenne au cours des deux premiers trimestres de 2012 (graphique 2.16), ce qui a également diminué la croissance des revenus des gouvernements.

La croissance du PIB nominal a ralenti au cours des deux premiers trimestres de l'année

Graphique 2.16

Croissance du PIB nominal

%, moyenne mobile sur deux trimestres, une période sur l'autre, taux annuels



Nota - Données en date du 2^e trimestre de 2012.

Source : Statistique Canada



Croissance du PIB nominal

La croissance du PIB nominal – l'indicateur le plus large de l'assiette fiscale – est la somme de la croissance du PIB réel et de l'inflation du PIB. Par conséquent, la croissance du PIB nominal est tout aussi sensible à l'évolution de l'inflation du PIB qu'aux variations de la croissance du PIB réel.

L'inflation du PIB mesure la variation des prix des biens et services produits dans l'économie. Elle découle dans les faits de deux grandes composantes :

- la variation des prix intérieurs des biens et services achetés par les ménages – indiquée par l'inflation selon l'indice des prix à la consommation (IPC) –, les entreprises et les administrations publiques du Canada;
- la variation des termes de l'échange du Canada, c'est-à-dire le ratio des prix des exportations du pays aux prix de ses importations.

Puisque les produits de base comptent pour une part importante des exportations nettes du Canada, les termes de l'échange sont grandement influencés par les variations des prix mondiaux des produits de base. Ces prix sont sensibles à l'évolution de la situation économique et politique mondiale.

Le tableau 2.1 montre l'importance de la variation des termes de l'échange pour l'inflation du PIB et, par conséquent, pour la croissance du PIB nominal.

Au cours des périodes où la variation des termes de l'échange a été négative (p. ex., lors de la récession de 2009 et, dernièrement, au premier semestre de 2012), l'inflation du PIB a également été négative, ce qui a directement réduit la croissance du PIB nominal.

Ces périodes de ralentissement de la croissance du PIB nominal donnent lieu à une croissance plus faible des revenus des administrations publiques.

Tableau 2.1

Décomposition de la croissance du PIB nominal

%, sauf indication contraire

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	1 ^{er} semestre de 2012 ¹
Croissance du PIB nominal	5,3	5,4	5,1	-4,9	6,4	5,9	1,3
Croissance du PIB réel	2,7	2,1	1,1	-2,8	3,2	2,6	1,9
Inflation du PIB	2,6	3,2	4,0	-2,2	3,1	3,2	-0,5
<i>Apports :</i>							
Prix des biens et des services acquis par les ménages, les entreprises et les administrations publiques	2,2	2,2	2,4	1,0	1,6	2,2	1,1
Termes de l'échange ²	0,3	1,0	1,4	-3,4	1,5	1,0	-1,6
Autres données							
Croissance des prix des produits de base	1,4	8,4	22,1	-35,6	24,0	15,5	-2,6
Inflation selon l'IPC	2,0	2,1	2,4	0,3	1,8	2,9	1,1

Nota – Les apports sont exprimés en points de pourcentage. En raison de l'arrondissement des chiffres et d'une approximation logarithmique, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Croissance moyenne d'un trimestre sur l'autre (taux annualisés) au 1^{er} et au 2^e trimestre de 2012.

² Variation en pourcentage des termes de l'échange rajustés en fonction des parts des exportations et des importations dans le PIB nominal.



Perspectives de l'économie canadienne

Depuis 1994, le gouvernement fonde sa planification budgétaire sur la moyenne des prévisions économiques du secteur privé, ce qui confère un élément d'indépendance à ses prévisions budgétaires. Cette approche est appuyée par des organisations internationales comme le FMI.

Le ministère des Finances mène périodiquement des enquêtes auprès d'économistes du secteur privé afin de connaître leur opinion au sujet des perspectives de l'économie canadienne. Les prévisions économiques exposées dans la présente section sont fondées sur une enquête réalisée en octobre 2012, à laquelle ont participé 14 économistes. Elles englobent la révision historique du Système de comptabilité nationale du Canada publiée par Statistique Canada le 1^{er} octobre dernier.

Les économistes des organisations suivantes du secteur privé ont participé à l'enquête d'octobre 2012 : la Banque Royale du Canada, la Banque Scotia, BMO Marchés des capitaux, la Caisse de dépôt et placement du Québec, le Conference Board du Canada, Desjardins, la Deutsche Bank (Canada), la Financière Banque Nationale, le Groupe Financier Banque TD, IHS Global Insight, Marchés mondiaux CIBC, UBS Valeurs mobilières Canada, l'Université de Toronto (programme d'analyse politique et économique) et Valeurs mobilières Banque Laurentienne.



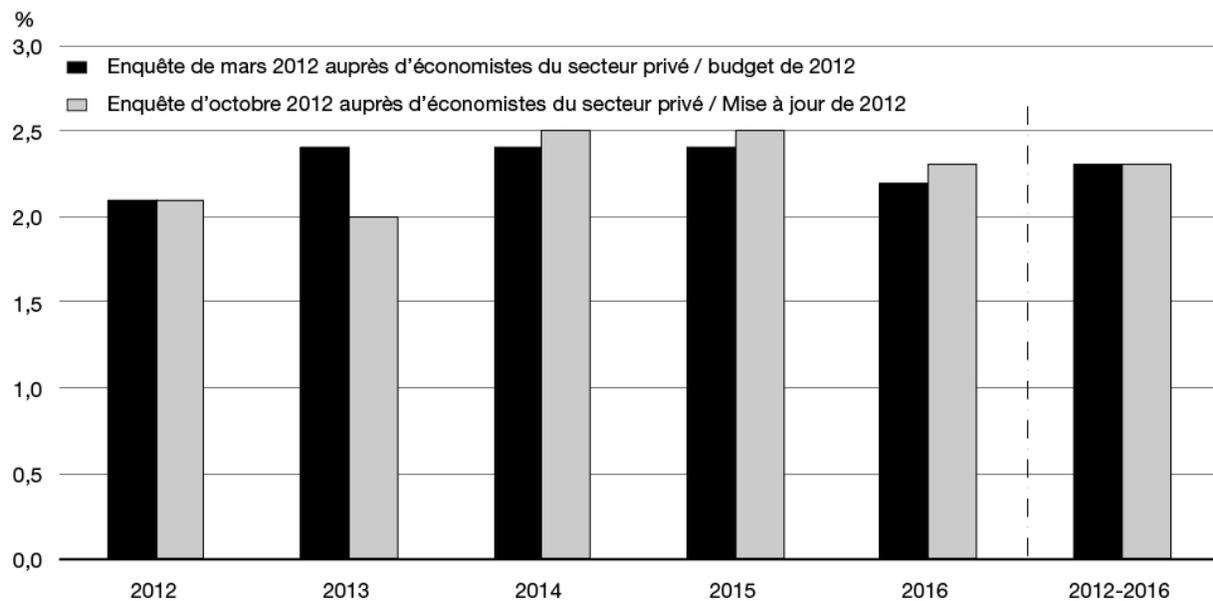
Les prévisions des économistes concernant la croissance du PIB réel canadien au cours des cinq prochaines années sont essentiellement les mêmes qu'au moment du budget de 2012. Les économistes anticipent toujours une croissance de 2,1 % en 2012, et une croissance de 2,0 % (contre 2,4 % précédemment) en 2013. Cette révision à la baisse tient à une croissance prévue plus modérée au deuxième semestre de 2012 et au premier semestre de 2013. Par contre, la croissance réelle devrait être plus forte de 2014 à 2016, ce qui compense cette révision à la baisse (graphique 2.17 et tableau 2.2).

Les prévisions du secteur privé concordent avec le scénario d'une croissance modeste et soutenue de l'économie mondiale. Elles reposent plus précisément sur les hypothèses selon lesquelles la crise de la dette souveraine et du secteur bancaire dans la zone euro connaîtra un dénouement graduel et la situation économique en Europe s'améliorera progressivement par rapport à la faiblesse qui a été constatée de nouveau au milieu de 2012. De même, les prévisions cadrent avec l'hypothèse selon laquelle les décideurs américains modifieront les lois actuelles pour éviter une importante contraction budgétaire à court terme.

La moyenne des prévisions de croissance du PIB réel sur les cinq prochaines années est inchangée depuis le budget de 2012

Graphique 2.17

Prévisions de croissance du PIB réel



Sources : Statistique Canada; enquêtes de mars 2012 et d'octobre 2012 du ministère des Finances auprès d'économistes du secteur privé

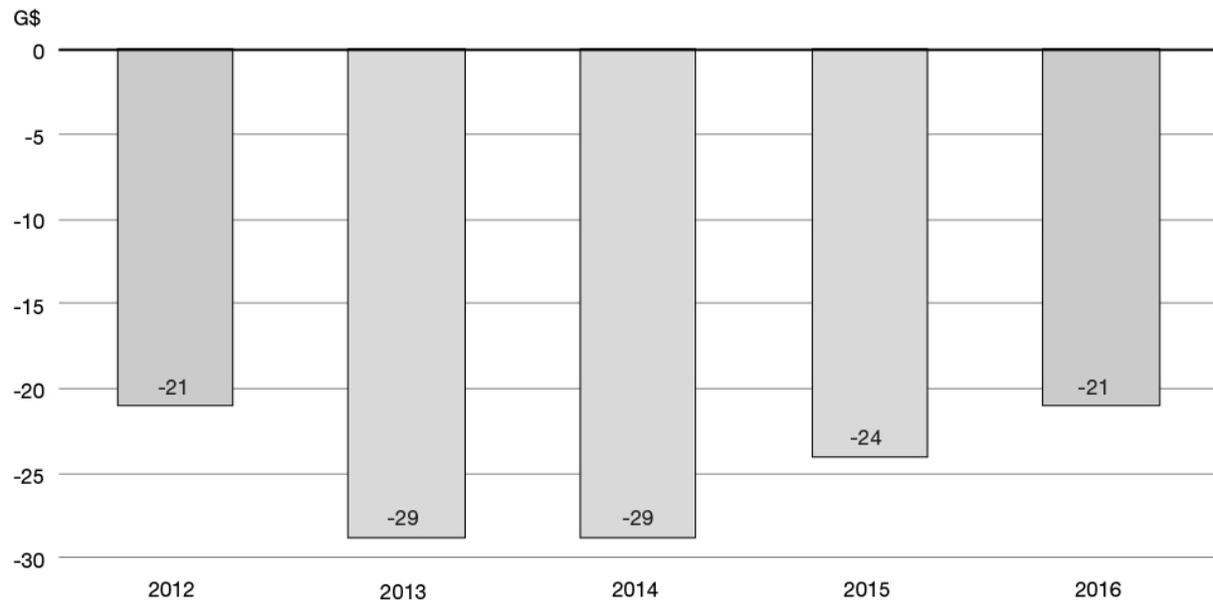


Bien que les prévisions du secteur privé concernant la croissance du PIB réel canadien aient peu changé depuis le budget, le recul des prix mondiaux des produits de base enregistré au premier semestre de cette année a entraîné une révision à la baisse des prévisions concernant l'inflation du PIB en 2012, ce qui a réduit le niveau prévu du PIB nominal pour les cinq années de la période de prévision. Le PIB nominal prévu pour la période comprise entre 2012 et 2016 s'établit maintenant à environ 25 milliards de dollars (1,3 %) de moins, en moyenne, que la prévision du budget de 2012 (graphique 2.18).

Les économistes ont révisé à la baisse le PIB nominal prévu depuis le budget de 2012

Graphique 2.18

Variation de la moyenne des prévisions du secteur privé à l'égard du PIB nominal entre mars et octobre 2012



Sources : Enquêtes de mars 2012 et d'octobre 2012 du ministère des Finances auprès d'économistes du secteur privé

Les taux de chômage prévus par les économistes ont peu changé par rapport aux perspectives figurant dans le budget de 2012. Les économistes s'attendent à ce que le taux de chômage continue de reculer progressivement pendant la période de prévision pour atteindre 6,4 % en 2017.

Les économistes du secteur privé ont abaissé leurs projections globales des taux d'intérêt concernant l'ensemble de la période de prévision. Ils s'attendent maintenant à ce que les taux des bons du Trésor à 3 mois et des obligations du gouvernement à 10 ans soient inférieurs de 30 points de base et de 60 points de base en moyenne, respectivement, de 2012 à 2016 par rapport aux prévisions du budget de 2012. Les économistes continuent de s'attendre à ce que le dollar canadien s'échange à peu près à parité avec le dollar américain durant la période de prévision.



Tableau 2.2

Moyenne des prévisions du secteur privé

%, sauf indication contraire

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2012-2016
Croissance du PIB réel							
Enquête de mars 2012/budget de 2012	2,1	2,4	2,4	2,4	2,2	–	2,3
Enquête d'octobre 2012/Mise à jour de 2012	2,1	2,0	2,5	2,5	2,3	2,2	2,3
Inflation du PIB							
Enquête de mars 2012/budget de 2012	2,4	2,0	2,1	2,0	2,0	–	2,1
Enquête d'octobre 2012/Mise à jour de 2012	1,3	2,0	2,1	2,1	2,1	2,1	1,9
Croissance du PIB nominal							
Enquête de mars 2012/budget de 2012	4,6	4,4	4,6	4,4	4,2	–	4,4
Enquête d'octobre 2012/Mise à jour de 2012	3,4	4,0	4,7	4,7	4,4	4,3	4,2
PIB nominal (G\$)							
Enquête de mars 2012/budget de 2012 ¹	1 844	1 925	2 013	2 102	2 190	–	–
Enquête d'octobre 2012/Mise à jour de 2012	1 822	1 895	1 984	2 078	2 169	2 262	–
Écart entre la Mise à jour de 2012 et le budget de 2012	-21	-29	-29	-24	-21	–	–
Taux des bons du Trésor à 3 mois							
Enquête de mars 2012/budget de 2012	0,9	1,3	2,2	3,3	3,9	–	2,3
Enquête d'octobre 2012/Mise à jour de 2012	1,0	1,2	1,8	2,6	3,4	3,9	2,0
Taux des obligations du gouvernement à 10 ans							
Enquête de mars 2012/budget de 2012	2,2	2,8	3,6	4,3	4,5	–	3,5
Enquête d'octobre 2012/Mise à jour de 2012	1,9	2,2	2,9	3,5	4,2	4,7	2,9
Taux de change (cents US/\$CAN)							
Enquête de mars 2012/budget de 2012	99,6	101,8	101,1	100,5	100,2	–	100,7
Enquête d'octobre 2012/Mise à jour de 2012	100,2	101,1	100,1	100,5	99,5	98,1	100,3
Taux de chômage							
Enquête de mars 2012/budget de 2012	7,5	7,2	6,9	6,7	6,6	–	7,0
Enquête d'octobre 2012/Mise à jour de 2012	7,3	7,2	6,8	6,6	6,5	6,4	6,9
Inflation de l'indice des prix à la consommation							
Enquête de mars 2012/budget de 2012	2,1	2,0	2,0	2,0	2,0	–	2,0
Enquête d'octobre 2012/Mise à jour de 2012	1,7	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	1,9
Croissance du PIB réel aux États-Unis							
Enquête de mars 2012/budget de 2012	2,3	2,4	2,8	2,9	2,8	–	2,6
Enquête d'octobre 2012/Mise à jour de 2012	2,2	2,0	2,9	3,1	3,0	2,8	2,6

¹ Ces données ont été rajustées pour tenir compte de la révision historique du Système de comptabilité nationale du Canada publiée par Statistique Canada le 1^{er} octobre 2012.

Sources : Budget de 2012; enquêtes de mars 2012 et d'octobre 2012 du ministère des Finances auprès d'économistes du secteur privé



Évaluation du risque

Le 29 octobre 2012, le ministre des Finances a rencontré des économistes du secteur privé pour passer en revue les projections économiques découlant de l'enquête d'octobre 2012 ainsi que les risques entourant les perspectives. Lors de cette rencontre, les économistes ont convenu que la moyenne des prévisions de l'enquête d'octobre constituait un point de départ raisonnable de la planification budgétaire.

Les économistes ont souligné un certain nombre de risques pesant sur les perspectives, dont les plus importants demeurent externes à l'économie canadienne.

Les économistes croient toujours que la crise de la dette souveraine et du secteur bancaire dans la zone euro constitue un risque pour les perspectives à court terme, mais ils estiment que le risque que la situation en Europe se solde par une forte dégradation de la conjoncture économique s'est atténué depuis le dépôt du budget de 2012. Ils signalent que les mesures prises récemment par les dirigeants de la zone euro, y compris les opérations monétaires sur titres annoncées par la BCE le 6 septembre, ont fait considérablement avancer les efforts déployés pour circonscrire la crise.

Ils continuent également de craindre l'éventualité d'un resserrement budgétaire marqué aux États-Unis au début de 2013 (qu'on appelle le « précipice budgétaire ») qui pourrait ralentir la croissance dans ce pays. De plus, le plafond de la dette des États-Unis devrait être atteint en février ou en mars, ce qui augmente le risque que la crise du plafond de la dette de l'été 2011 se répète. En outre, le scénario selon lequel les décideurs américains ne prendront pas de mesures pour réduire la dette publique à moyen terme affecterait également la performance de l'économie de leur pays.

Selon les économistes, le principal facteur de risque intérieur pour les perspectives au Canada demeure l'endettement élevé des ménages. Un choc négatif externe sur l'économie canadienne entraînant une hausse du taux de chômage pourrait inciter les ménages lourdement endettés à redresser leur situation financière. Toutefois, les économistes font remarquer que les mesures additionnelles prises récemment par le gouvernement pour resserrer les normes applicables aux prêts hypothécaires assurés bénéficiant d'une garantie de l'État contribueront à prévenir le surendettement des ménages.

Sur le plan positif, les économistes entrevoient la possibilité d'une croissance plus forte que prévu de l'économie américaine, surtout à la lumière des récentes données encourageantes concernant le marché du logement. Plus important encore, la croissance pourrait être nettement plus vigoureuse que prévu si les décideurs américains arrivent à coordonner les politiques de manière à éviter le précipice budgétaire de 2013 et à mettre en œuvre un plan de réduction de la dette publique à moyen terme.

Les économistes ont également souligné que le risque d'un atterrissage abrupt de l'économie chinoise s'est atténué, l'assouplissement monétaire et les stimulants budgétaires récents dans ce pays s'étant traduits par une hausse modeste de la croissance, ce qui est de bon augure pour les prix des produits de base et, de manière plus générale, pour la croissance et le commerce à l'échelle mondiale.

Les économistes ont également fait remarquer que le climat d'incertitude à l'égard de l'économie mondiale pourrait entraîner la prolongation de la période durant laquelle les taux d'intérêt demeureront faibles, par rapport à ce qui est prévu dans l'enquête d'octobre.



Enfin, les prix mondiaux des principaux produits de base canadiens sont d'importants déterminants de l'inflation du PIB et, par conséquent, du PIB nominal. Les perspectives concernant les prix des produits de base présentent à la fois des risques d'amélioration et de détérioration, surtout à court terme. Les attentes du secteur privé à l'égard de l'inflation du PIB correspondent à des prix des produits de base demeurant relativement faibles sur l'ensemble de la période de prévision (tableau 2.3).

Tableau 2.3

Prix des produits de base d'après les prévisions de l'inflation du PIB de l'enquête d'octobre 2012 auprès du secteur privé

	Prix actuel ¹	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Prix d'après l'enquête d'octobre 2012							
Indice des prix des produits de base (2002 = 100)	211,8	218,2	214,8	216,2	220,1	223,4	225,2
Pétrole brut (West Texas Intermediate, \$US/baril)	86	94	89	90	93	96	97
Pétrole brut (Alberta, \$US/baril) ²	82	84	79	80	83	85	86
Gaz naturel (Henry Hub, \$US/MBTU)	3,4	2,7	3,3	3,3	3,4	3,5	3,6

¹ Moyenne de la période de deux semaines terminée le 2 novembre 2012.

² Prix du pétrole brut lourd canadien (à Hardisty, en Alberta) pour la semaine se terminant le 26 octobre. On assume que ce prix augmentera au même rythme que celui du pétrole West Texas Intermediate pendant la période de 2012 à 2017.

Hypothèses de planification

Compte tenu de ces risques, le gouvernement a maintenu à 20 milliards de dollars, pour la période de 2013 à 2017, le rajustement à la baisse en fonction du risque appliqué aux prévisions du secteur privé à l'égard du PIB nominal aux fins de la planification budgétaire (tableau 2.4). Le rajustement à la baisse pour 2012 est ramené à 7 milliards de dollars, puisque les données économiques réelles sont maintenant disponibles pour presque les deux tiers de l'année (ce qui signifie que le risque d'un choc négatif touchant l'ensemble de 2012 a diminué). Le gouvernement continuera d'analyser l'évolution de la situation économique et les risques connexes afin de déterminer s'il convient de maintenir ce rajustement en fonction du risque à l'avenir. Les perspectives budgétaires sont présentées au chapitre 3.

Tableau 2.4

Hypothèse de planification de la Mise à jour de 2012 concernant le PIB nominal

G\$

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Enquête d'octobre 2012 auprès d'économistes du secteur privé	1 822	1 895	1 984	2 078	2 169	2 262
Hypothèse de planification budgétaire de la Mise à jour de 2012	1 815	1 875	1 964	2 058	2 149	2 242
Rajustement en fonction du risque	-7	-20	-20	-20	-20	-20
Autres données						
Rajustement en fonction du risque – budget de 2012	-20	-20	-20	-20	-20	-



Chapitre 3

Perspectives budgétaires

Bien que l'économie canadienne se soit relevée de la récession mondiale en meilleure posture que les autres économies du Groupe des Sept (G-7), la conjoncture économique mondiale demeure fragile et les risques de détérioration ont commencé à miner les perspectives de croissance mondiale et à peser sur les prix mondiaux des produits de base. Le Canada n'est pas à l'abri des événements qui se déroulent à l'étranger. De fait, sous le coup de la baisse des prix des produits de base et de la faiblesse du PIB nominal qui en découle, les revenus devraient être inférieurs aux prévisions contenues dans le budget de 2012 et avoir des répercussions négatives sur la trajectoire budgétaire. Toutefois, en continuant de limiter la croissance des dépenses de programmes, le gouvernement est encore en bonne voie de rétablir l'équilibre budgétaire à moyen terme.

Le présent chapitre passe en revue les principaux aspects de l'évolution sur le plan budgétaire depuis le dépôt du budget de 2012 et fait le point sur les projections budgétaires du gouvernement pour la période comprise entre 2012-2013 et 2017-2018.

Hypothèses de planification

Par souci d'objectivité et de transparence des projections, les prévisions économiques qui sous-tendent les projections budgétaires du gouvernement reposent sur une moyenne des prévisions économiques du secteur privé. Le gouvernement procède ainsi depuis près de 20 ans, et il continue de le faire pour la présente mise à jour.

Cependant, comme il est indiqué au chapitre 2, bien que l'enquête menée auprès d'économistes du secteur privé en octobre 2012 soit considérée comme un fondement raisonnable de la planification budgétaire, les perspectives économiques à l'échelle mondiale demeurent très incertaines. Le gouvernement a donc jugé bon d'inclure cette fois encore un rajustement à la baisse des prévisions du secteur privé à l'égard du PIB nominal. Compte tenu de ce rajustement en fonction du risque, les projections des revenus sont réduites de 3,0 milliards de dollars par année entre 2013-2014 et 2017-2018 (tableau 3.1). Ce rajustement à la baisse est ramené à 1 milliard pour 2012-2013, puisque les données économiques réelles sont maintenant disponibles pour près des deux tiers de 2012 (ce qui signifie que le risque d'un choc négatif pour 2012 dans son ensemble a diminué).

Tableau 3.1

Hypothèses de planification de la *Mise à jour des projections économiques et budgétaires*

G\$

	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Ajustement des revenus en fonction du risque	-1,0	-3,0	-3,0	-3,0	-3,0	-3,0



Reclassement par suite de l'adoption de la nouvelle norme comptable relative aux revenus fiscaux

Pour l'exercice 2012-2013 et les suivants, le gouvernement a adopté une nouvelle norme comptable relative aux revenus fiscaux établie par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de l'Institut Canadien des Comptables Agréés. Cette nouvelle norme fournit notamment des directives pour déterminer si les paiements versés par l'entremise du régime fiscal ou les réductions de l'impôt exigible doivent être classés comme des réductions des revenus fiscaux ou comme des paiements de transfert. En vertu de la nouvelle norme, certains crédits d'impôt qui étaient auparavant constatés à titre de réductions des revenus fiscaux ont été reclassés comme paiements de transfert sous la rubrique des dépenses de programmes directes. Il s'agit notamment de la Prestation fiscale pour le revenu de travail, du supplément remboursable pour frais médicaux, du crédit d'impôt pour production cinématographique ou magnétoscopique canadienne, du crédit d'impôt pour services de production cinématographique ou magnétoscopique, et de la partie du crédit d'impôt à l'investissement dans la région de l'Atlantique et du crédit d'impôt pour recherche scientifique et développement expérimental pouvant faire l'objet d'un remboursement.

Par suite du reclassement, tant les revenus que les charges augmenteront d'un montant équivalent et n'auront donc aucune incidence nette sur le solde budgétaire. Les tableaux et les graphiques portant sur les perspectives budgétaires qui sont contenus dans la présente Mise à jour tiennent compte de ce reclassement et, pour assurer une meilleure comparabilité, les résultats des exercices précédents ont également été reformulés en fonction de ce reclassement. Pour 2011-2012, le reclassement a pour effet d'augmenter les revenus et les charges de 3,6 milliards de dollars, soit 0,2 % du PIB (tableau 3.2).

Tableau 3.2

Reclassement en 2011-2012 découlant de l'adoption de la nouvelle norme comptable relative aux revenus fiscaux

G\$

	Avant le reclassement ¹	Ajustements	Après le reclassement
Revenus budgétaires			
Impôt sur le revenu des particuliers ³	119,3	1,3	120,5
Impôt sur le revenu des sociétés ⁴	31,7	2,3	34,0
Autres revenus	94,2	0,0	94,2
Total des revenus budgétaires	245,2	3,6	248,8
Charges de programmes			
Principaux transferts	125,2	0,0	125,2
Charges de programmes directes ^{3,4}	115,2	3,6	118,8
Total des charges de programmes	240,4	3,6	244,0
Frais de la dette publique	31,0	0,0	31,0
Solde budgétaire	-26,2	0,0	-26,2

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Selon le *Rapport financier annuel du gouvernement du Canada – Exercice 2011-2012* et les *Comptes publics du Canada 2012*.

² Il s'agit d'une estimation préliminaire. Les données finales seront publiées dans les *Comptes publics du Canada 2013*.

³ Font partie des crédits d'impôt reclassés la Prestation fiscale pour le revenu de travail et le supplément remboursable pour frais médicaux.

⁴ Font partie des crédits d'impôt reclassés le crédit d'impôt pour production cinématographique ou magnétoscopique canadienne, le crédit d'impôt pour services de production cinématographique ou magnétoscopique, et la partie du crédit d'impôt à l'investissement dans la région de l'Atlantique et du crédit d'impôt pour recherche scientifique et développement expérimental pouvant faire l'objet d'un remboursement.



Évolution des perspectives budgétaires depuis le budget de mars 2012

Le tableau 3.3 présente un résumé des changements apportés aux projections budgétaires entre le budget de 2012 et la présente *Mise à jour des projections économiques et budgétaires*. Le déficit de 26,2 milliards de dollars enregistré en 2011-2012 est de 1,4 milliard supérieur à celui prévu dans le budget de 2012 (24,9 milliards). Les revenus ont été de 2,8 milliards inférieurs à ceux prévus, sous l'effet essentiellement de revenus fiscaux moins élevés que prévu découlant du ralentissement de la croissance du PIB nominal à la fin de l'exercice. Toutefois, ce résultat a été en partie compensé par le fait que les charges de programmes ont été inférieures de 1,5 milliard aux prévisions.

Le tableau montre que le solde budgétaire ajusté en fonction du risque s'est détérioré tout au long de la période de prévision en raison de revenus inférieurs à ceux prévus. Quoiqu'il en soit, le déficit budgétaire prévu ne cesse de diminuer. Il y aura un modeste déficit de 1,8 milliard en 2015-2016 qui se transformera ensuite en excédent de 1,7 milliard en 2016-2017 et de 3,4 milliards en 2017-2018. Par conséquent, en dépit de la faiblesse du contexte économique mondial, le gouvernement est en bonne voie de respecter l'engagement qu'il a pris de rétablir l'équilibre budgétaire à moyen terme.



Le tableau 3.3 montre également l'incidence du reclassement de certains crédits d'impôt par suite de l'adoption de la nouvelle norme comptable relative aux revenus fiscaux. Comme il a été indiqué précédemment, le reclassement comptable fait augmenter les revenus et les charges d'un montant équivalent, de sorte qu'il n'y a aucune incidence nette sur le solde budgétaire.

Tableau 3.3

Sommaire de l'évolution des perspectives budgétaires depuis le budget de 2012

G\$

	Projections						
	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Solde budgétaire selon le budget de 2012	-24,9	-21,1	-10,2	-1,3	3,4	7,8	s.o.
<i>Ajouter : Ajustement en fonction du risque – Budget de 2012</i>		3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	
Solde budgétaire selon le budget de 2012 avant l'ajustement en fonction du risque	-24,9	-18,1	-7,2	1,7	6,4	10,8	
Impact des changements économiques et budgétaires							
Ajouter : Revenus budgétaires	-2,8	-6,3	-7,1	-7,8	-7,7	-7,3	
Moins : Charges de programmes	-2,0	0,8	0,6	1,5	0,5	0,5	
Moins : Frais de la dette publique	0,1	-1,3	-1,3	-2,0	-2,9	-1,6	
Total – Évolution de la situation économique et budgétaire	-0,9	-5,8	-6,3	-7,3	-5,3	-6,2	
Décisions stratégiques depuis le budget de 2012							
Moins : Régime d'assurance-revenu militaire et prestations d'invalidité des anciens combattants	0,5	1,1	0,1	0,1	0,1	0,0	
Moins : Autres		0,0	-0,1	-0,1	-0,1	-0,2	
Total	0,5	1,1	0,0	0,0	-0,1	-0,1	
Reclassement – changement du traitement comptable des revenus fiscaux							
Ajouter : Revenus budgétaires	3,6	3,7	3,9	3,9	3,7	3,6	
Moins : Charges budgétaires	3,6	3,7	3,9	3,9	3,7	3,6	
Total	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Mise à jour de 2012 – Solde budgétaire avant l'ajustement en fonction du risque	-26,2	-25,0	-13,5	-5,6	1,2	4,7	6,4
<i>Ajouter : Ajustement en fonction du risque</i>		-1,0	-3,0	-3,0	-3,0	-3,0	-3,0
Mise à jour de 2012 – Solde budgétaire	-26,2	-26,0	-16,5	-8,6	-1,8	1,7	3,4

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

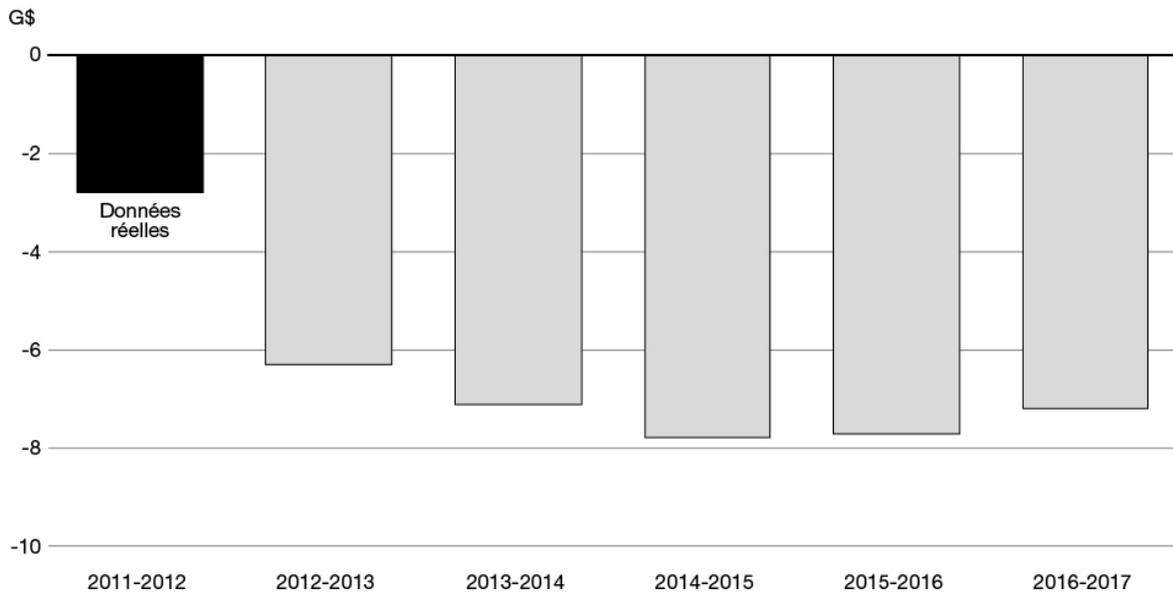


Jumelée aux revenus fiscaux inférieurs à ceux prévus en 2011-2012, la révision à la baisse du PIB nominal – l’indicateur le plus large de l’assiette fiscale – entraîne une réduction significative des revenus fiscaux au cours de la période allant de 2012-2013 à 2016-2017 (graphique 3.1). En outre, les faibles taux d’intérêt projetés assombrissent les perspectives à l’égard des autres revenus.

Révision à la baisse des revenus budgétaires découlant de la diminution du PIB nominal

Graphique 3.1

Variation des revenus budgétaires projetés entre le budget de 2012 et la Mise à jour de 2012



Source : Ministère des Finances

Pour la période comprise entre 2012-2013 et 2016-2017, les charges totales sont de 5,2 milliards de dollars inférieures à celles prévues dans le budget de 2012. Alors que les charges de programmes sont quelque peu supérieures, les frais de la dette publique sont nettement réduits par les taux d’intérêt inférieurs aux prévisions.



La hausse modeste des charges de programmes est essentiellement attribuable au changement du moment où les obligations en matière de pensions et de prestations des employés sont constatées. Puisque l'on s'attend à ce que les taux d'intérêt à long terme, qui servent à actualiser la valeur de ces obligations, soient inférieurs à ceux prévus, une quantité relativement plus grande de ces obligations doit être passée en charges à court terme plutôt qu'à l'avenir. Cela dit, l'obligation totale en matière de pensions et de prestations du gouvernement ne change pas par suite de la variation des taux d'intérêt.

Outre l'incidence des taux d'intérêt, la présente Mise à jour tient compte des économies que l'on prévoit réaliser grâce aux changements apportés aux régimes de retraite des fonctionnaires fédéraux compris dans la *Loi de 2012 sur l'emploi et la croissance* et des économies prévues à la suite des modifications apportées au régime de pension des parlementaires comprises dans la *Loi sur les allocations de retraite des parlementaires*. De plus, la présente Mise à jour intègre les économies additionnelles qui proviendront de l'abolition des indemnités de départ dans le cas des départs volontaires annoncée pour la première fois dans le budget de 2011. Des économies d'environ 300 millions de dollars ont été constatées à cet égard dans le budget de 2012. Lorsque ces mesures auront été instaurées complètement, elles produiront des économies annuelles de 1,4 milliard à compter de 2017-2018. Le report à des années ultérieures des transferts au titre des dépenses d'infrastructure en raison de retards que connaissent des projets compte parmi les autres aspects de l'évolution budgétaire.

En ce qui concerne les nouvelles décisions stratégiques, une part importante de la hausse prévue des charges en 2012-2013 découle de la décision du gouvernement de ne pas porter en appel la décision rendue par la Cour fédérale du Canada dans l'affaire concernant la déduction des prestations d'invalidité versées en vertu de la *Loi sur les pensions* de celles du Régime d'assurance-revenu militaire (RARM). À la suite de cette décision, le gouvernement a mis un terme à la compensation des prestations du RARM et décidé d'harmoniser les prestations d'invalidité des anciens combattants avec les changements apportés au RARM pour veiller à ce qu'en cas d'invalidité, les militaires reçoivent la totalité des prestations et des services auxquels ils ont droit. Aux termes des règles comptables du secteur public, le gouvernement doit constater le coût intégral de ces changements dans ses états financiers immédiatement et non au moment du versement des paiements aux anciens combattants en se fondant sur la population actuelle d'anciens combattants qui sont admissibles aux prestations additionnelles. En outre, le gouvernement subira un coût supplémentaire minime au cours des exercices ultérieurs à mesure que d'autres anciens combattants deviendront admissibles aux prestations. Le coût de ces changements devrait s'élever à 1,9 milliard de dollars sur sept ans, duquel 0,5 milliard a été constaté en 2011-2012, 1,1 milliard devrait l'être en 2012-2013 et le reste, au cours des exercices ultérieurs.

Toutefois, les coûts des décisions stratégiques depuis le budget de 2012 sont compensés par les besoins financiers moins élevés que prévu du Service correctionnel du Canada en raison de la population carcérale inférieure aux prévisions; les hausses prévues des coûts des établissements correctionnels ne se sont donc pas concrétisées.



Après avoir tenu compte de l'évolution de la situation économique et budgétaire ainsi que des décisions stratégiques depuis le budget de 2012, on constate que les charges de programmes projetées ne diffèrent pas sensiblement de celles prévues dans le budget et que les différences s'atténuent avec le temps. De fait, lorsque le changement du moment de constater les charges liées aux pensions et aux prestations par suite de l'évolution des taux d'intérêt est pris en compte, les charges de programme sont inférieures en moyenne au cours de la période de prévision. Cela témoigne du contrôle que le gouvernement exerce sur la croissance des charges de programme afin de rétablir l'équilibre budgétaire à moyen terme.

État sommaire des opérations

Le tableau 3.4 résume la situation financière du gouvernement au cours de la période de prévision. Ces projections reposent sur la moyenne des prévisions économiques du secteur privé, après l'ajustement en fonction du risque dont il a été question précédemment. Comme il est indiqué au chapitre 2, les valeurs exprimées en pourcentage du PIB comprennent les révisions historiques des comptes nationaux du Canada que Statistique Canada a publiées le 1^{er} octobre 2012.

Tableau 3.4

État sommaire des opérations

G\$

	Projections						
	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Revenus budgétaires¹	248,8	254,4	267,2	281,6	296,1	308,8	319,8
Charges de programmes ¹	244,0	250,9	253,9	259,2	265,9	272,6	280,4
Frais de la dette publique	31,0	29,6	29,8	31,0	32,0	34,5	36,0
Charges totales	275,0	280,4	283,7	290,2	297,9	307,1	316,4
Solde budgétaire	-26,2	-26,0	-16,5	-8,6	-1,8	1,7	3,4
Dette fédérale ²	582,2	609,4	625,8	634,4	636,2	634,5	631,1
% du PIB							
Revenus budgétaires	14,1	14,0	14,2	14,3	14,4	14,4	14,3
Charges de programmes	13,8	13,8	13,5	13,2	12,9	12,7	12,5
Frais de la dette publique	1,8	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6
Solde budgétaire	-1,5	-1,4	-0,9	-0,4	-0,1	0,1	0,2
Dette fédérale	33,0	33,6	33,4	32,3	30,9	29,5	28,1

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Les revenus budgétaires et les charges de programmes tiennent compte de l'adoption de la nouvelle norme comptable relative aux revenus fiscaux.

² Le niveau projeté de la dette fédérale pour 2012-2013 comprend une estimation des autres éléments du résultat étendu.

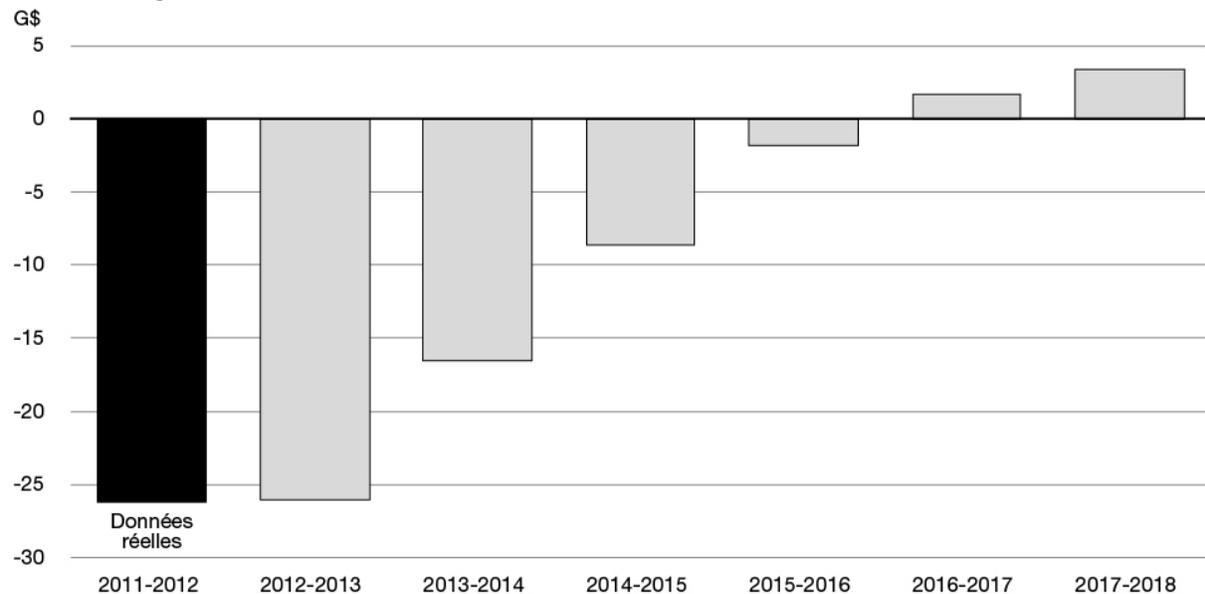


Par suite de la gestion responsable des finances publiques exercée par le gouvernement, le solde budgétaire devrait continuer de se redresser, passant d'un déficit de 26,2 milliards de dollars en 2011-2012 à un excédent de 1,7 milliard en 2016-2017 (graphique 3.2). Cette projection comprend l'ajustement en fonction du risque. Si les risques ne se matérialisent pas et que l'ajustement en fonction du risque n'est pas requis, on prévoit un excédent de 1,2 milliard en 2015-2016. En proportion du PIB, le solde budgétaire devrait passer d'un déficit de 1,5 % en 2011-2012 à un excédent de 0,2 % en 2017-2018 en incluant l'ajustement en fonction du risque.

Le gouvernement est en bonne voie de rétablir l'équilibre budgétaire à moyen terme

Graphique 3.2

Solde budgétaire



Source : Ministère des Finances

Le ratio de la dette fédérale (déficit accumulé) au PIB s'est établi à 33,0 % en 2011-2012, ce qui représente une baisse par rapport au ratio de 33,1 % enregistré en 2010-2011 et moins que la moitié du pic de 67,1 % enregistré en 1995-1996 (son sommet depuis la Deuxième Guerre mondiale). Ce ratio devrait atteindre 28,1% en 2017-2018, soit son niveau le plus bas enregistré récemment, en 2008-2009. Le Canada sera ainsi davantage en mesure d'atteindre les objectifs convenus par les dirigeants du G-20 au Sommet de Toronto en juin 2010, à savoir réduire les déficits de moitié d'ici 2013 et stabiliser ou réduire d'ici 2016 les ratios de la dette de l'ensemble des administrations publiques au PIB.

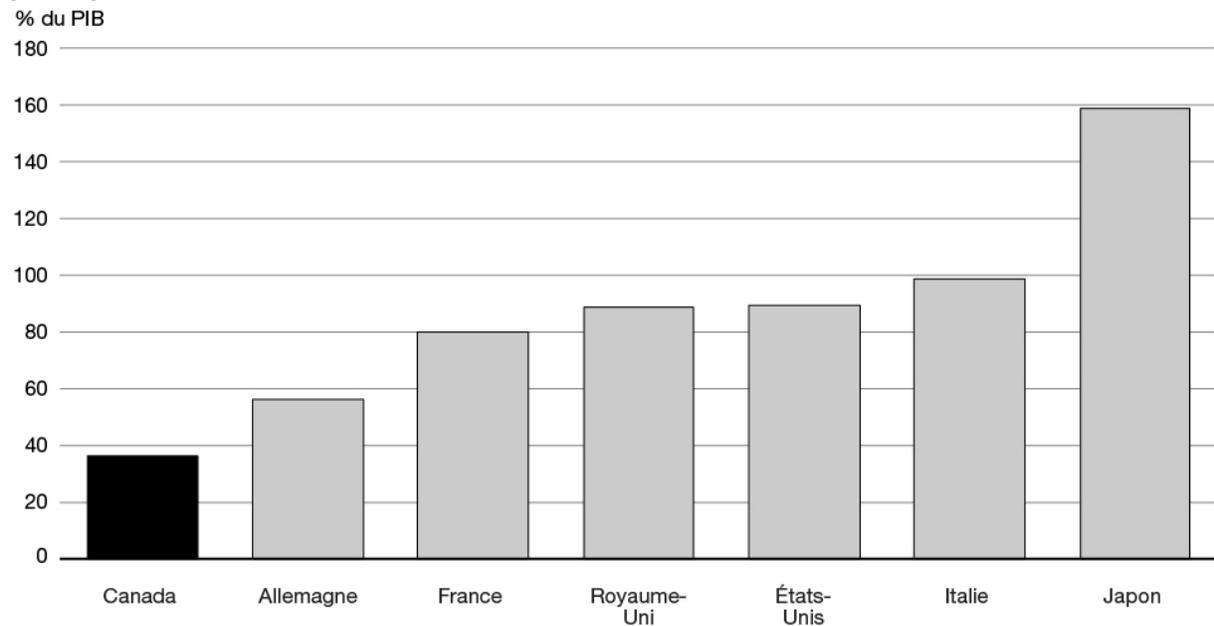


De fait, le Fonds monétaire international prévoit que le ratio de la dette nette au PIB de l'ensemble des administrations publiques du Canada, qui comprend la dette nette du gouvernement fédéral et des administrations provinciales, territoriales et locales, ainsi que les actifs nets détenus par le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec, demeurera de loin le plus faible que tout autre pays du G-7.

Le Canada devrait continuer d'afficher de loin le ratio le plus faible de la dette nette au PIB au sein du G-7

Graphique 3.3

Ratio de la dette nette au PIB de l'ensemble des administrations publiques¹ au Canada, 2017



¹ Le secteur des administrations publiques comprend le gouvernement fédéral, les administrations provinciales, territoriales et locales ainsi que les régimes de sécurité sociale. Au Canada, la dette nette de l'ensemble des administrations publiques comprend la dette nette du gouvernement fédéral et des administrations provinciales, territoriales et locales, ainsi que les actifs nets détenus par le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec.

Source : Fonds monétaire international ; *Moniteur des finances publiques*, octobre 2012



Perspectives concernant les revenus budgétaires

Tableau 3.5

Perspectives concernant les revenus

G\$

	Projections						
	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Impôt sur le revenu							
Impôt sur le revenu des particuliers ¹	120,5	125,5	132,1	140,4	148,7	156,3	164,2
Impôt sur le revenu des sociétés ¹	34,0	33,1	35,5	37,8	39,4	41,1	42,7
Impôt sur le revenu des non-résidents	5,3	5,3	5,7	6,0	6,5	6,9	7,3
Total de l'impôt sur le revenu	159,8	163,9	173,2	184,2	194,6	204,3	214,2
Taxes et droits d'accise							
Taxe sur les produits et services	28,4	29,4	30,8	32,3	33,9	35,6	37,3
Droits de douane à l'importation	3,9	4,1	4,2	4,5	4,7	4,9	5,1
Autres taxes et droits d'accise	10,9	10,9	10,7	10,8	10,7	10,5	10,5
Total des taxes et droits d'accise	43,1	44,4	45,7	47,5	49,3	51,0	53,0
Total des revenus fiscaux							
	202,9	208,3	218,9	231,7	243,9	255,3	267,2
Cotisations d'assurance-emploi	18,6	20,1	21,8	23,3	24,6	23,9	21,3
Autres revenus	27,3	26,0	26,5	26,6	27,6	29,6	31,3
Total des revenus budgétaires							
	248,8	254,4	267,2	281,6	296,1	308,8	319,8
% du PIB							
Impôt sur le revenu des particuliers	6,8	6,9	7,0	7,1	7,2	7,3	7,3
Impôt sur le revenu des sociétés	1,9	1,8	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9
Taxe sur les produits et services	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,7	1,7
Total des revenus fiscaux	11,5	11,5	11,7	11,8	11,9	11,9	11,9
Cotisations d'assurance-emploi	1,1	1,1	1,2	1,2	1,2	1,1	1,0
Autres revenus	1,5	1,4	1,4	1,4	1,3	1,4	1,4
Total des revenus budgétaires	14,1	14,0	14,2	14,3	14,4	14,4	14,3

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Les chiffres tiennent compte de l'adoption de la nouvelle norme comptable pour les revenus fiscaux.

Le tableau 3.5 expose les revenus budgétaires projetés du gouvernement après l'ajustement en fonction du risque appliqué, aux fins de planification, aux revenus fiscaux et aux autres revenus. Les revenus devraient augmenter de 2,3 % en 2012-2013 et croître, au cours du reste de la période de prévision, de 4,7 % par année en moyenne.



Les rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers – la plus importante composante des revenus budgétaires – devraient augmenter de 4,9 milliards de dollars, ou de 4,1 %, pour s'établir à 125,5 milliards en 2012-2013. Au cours du reste de la période de projection, la croissance de ces rentrées devrait être légèrement plus rapide, au rythme de 5,5 % par année en moyenne, que celle du PIB nominal, ce qui tient à la progressivité du régime d'impôt sur le revenu ainsi qu'à l'augmentation du revenu réel.

Les rentrées de l'impôt sur le revenu des sociétés devraient s'établir à 33,1 milliards de dollars en 2012-2013. Pour le reste de la période de projection, ces rentrées devraient progresser de 5,2 % par année, ce qui est essentiellement conforme à la hausse projetée des bénéfiques.

Les rentrées d'impôt sur le revenu des non-résidents désignent l'impôt sur le revenu payé par des non-résidents du Canada sur un revenu de provenance canadienne, surtout des dividendes et des paiements d'intérêt. Les revenus devraient croître en moyenne de 5,4 % par année pendant la période de prévision.

Les projections font état d'une hausse de 3,8 % des revenus tirés de la taxe sur les produits et services (TPS) en 2012-2013, compte tenu de la croissance projetée de la consommation taxable ainsi que des résultats cumulatifs de l'exercice en cours. Les revenus au titre de la TPS devraient afficher en moyenne un taux de croissance annuelle de 4,9 % pendant le reste de la période de projection et suivre le rythme de croissance de l'assiette de la consommation taxable.

Les droits de douane à l'importation devraient croître de 0,2 milliard de dollars, ou de 4,9 %, en 2012-2013, traduisant les résultats cumulatifs de l'exercice en cours. La croissance annuelle des revenus de droits de douane à l'importation devrait s'établir en moyenne à 4,8 % pendant le reste de la période de projection, conformément à la hausse prévue des importations. Selon les résultats cumulatifs de l'exercice en cours, les revenus au titre des autres taxes et droits d'accise devraient atteindre 10,9 milliards en 2012-2013 puis, conformément aux tendances constatées au cours des cinq dernières années, ils devraient diminuer graduellement pendant le reste de la période de projection.

Les rentrées au chapitre des cotisations d'assurance-emploi devraient augmenter de 8,3 % en 2012-2013, ce qui concorde avec la croissance des gains assurables et le taux de cotisation de 1,88 \$ par tranche de 100 \$ de rémunération assurable en 2013. De 2013-2014 à 2015-2016, on prévoit que la hausse annuelle des rentrées au titre de ces cotisations s'établira à 6,9 % en moyenne jusqu'à ce que le Compte des opérations de l'assurance-emploi revienne à l'équilibre cumulatif en 2016. Par la suite, comme le précisait le gouvernement dans le budget de 2012, le taux sera établi chaque année de telle manière que les revenus provenant des cotisations atteignent tout juste le montant nécessaire pour offrir le programme d'assurance-emploi sur la prochaine période de sept ans. Ce nouveau mécanisme d'établissement des taux entraîne une diminution des taux de cotisation d'assurance-emploi et une baisse correspondante des rentrées au chapitre des cotisations d'assurance-emploi au cours des deux derniers exercices de la période de prévision.



Les autres revenus comprennent ceux des sociétés d'État consolidées, le revenu net des sociétés d'État entreprises, le rendement des investissements, les revenus tirés des opérations de change ainsi que le produit de la vente de biens et services. En général, ils peuvent fluctuer sensiblement, notamment à cause de l'incidence des taux d'intérêt sur le rendement des placements et des actifs du Compte du fonds des changes, et des gains ou pertes nets des sociétés d'État entreprises. Ils sont également touchés par les variations du taux de change sur la valeur en dollars canadiens des actifs libellés en devises ainsi que les postes donnant lieu à une charge compensatoire et, par conséquent, n'entraînant aucune incidence sur le solde budgétaire.

Pour 2012-2013, les autres revenus devraient diminuer de 4,7 % pour s'établir à 26,0 milliards de dollars en raison principalement de revenus moins élevés provenant des sociétés d'État et du recouvrement au nom des provinces de redevances moins élevées relatives à l'exploitation des ressources extracôtières. Le recul des autres revenus touche en partie seulement le solde budgétaire étant donné que les revenus tirés des ressources extracôtières sont transférés aux provinces, ce qui donne lieu à une réduction des charges. La hausse des autres revenus devrait s'établir à 3,8 % en moyenne pendant le reste de la période de prévision, compte tenu des profils projetés des taux d'intérêt et du PIB nominal.

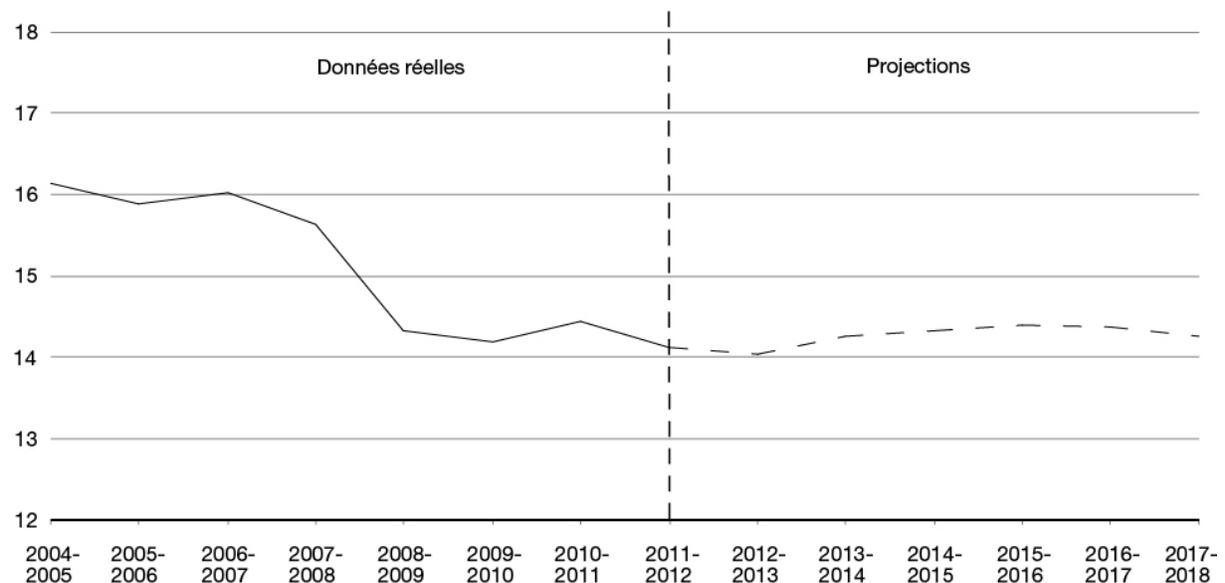
Le graphique 3.4 montre que le ratio des revenus au PIB est passé de 16,0 % en 2006-2007 à 14,1 % en 2011-2012. Ce ratio devrait demeurer relativement stable pendant la période de projection, soit environ 14,3 %.

Le ratio des revenus au PIB devrait demeurer stable pendant la période de projection

Graphique 3.4

Ratio des revenus au PIB

% du PIB



Nota - Le graphique tient compte de l'adoption de la nouvelle norme comptable relative aux revenus fiscaux.

Source : Ministère des Finances



Perspectives concernant les charges de programmes

Tableau 3.6

Perspectives concernant les charges de programmes

G\$

	2011- 2012	Projections					
		2012- 2013	2013- 2014	2014- 2015	2015- 2016	2016- 2017	2017- 2018
Principaux transferts aux particuliers							
Prestations aux aînés	38,0	40,4	42,7	44,9	47,3	49,9	52,6
Prestation d'assurance-emploi ¹	17,6	18,2	18,9	19,4	19,5	20,0	20,4
Prestations pour enfants	12,7	12,9	13,2	13,5	13,8	14,0	14,2
Total	68,4	71,5	74,7	77,9	80,6	83,9	87,2
Principaux transferts aux autres administrations							
Transfert canadien en matière de santé	27,0	28,6	30,3	32,1	34,0	36,1	37,7
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	11,5	11,9	12,2	12,6	13,0	13,3	13,7
Autres transferts à l'appui de la santé et des programmes sociaux ²	0,2	0,3	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0
Arrangements fiscaux ³	16,9	17,8	18,7	19,4	20,1	20,9	21,8
Villes et collectivités canadiennes	2,2	2,1	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0
Autres principaux transferts ⁴	2,3	1,2	0,4	0,4	0,3	0,2	0,2
Paiements de remplacement au titre des programmes permanents ⁵	-3,2	-3,3	-3,5	-3,7	-3,9	-4,1	-4,4
Total	56,8	58,6	60,3	62,7	65,5	68,5	71,1
Charges de programmes directes							
Charges de fonctionnement faisant l'objet d'un gel ⁶	50,6	51,7	51,0	51,3	52,4	53,3	54,7
Autres charges de fonctionnement	25,4	26,4	25,2	24,6	24,8	24,4	25,0
Paiements de transfert ^{6,7}	38,1	37,5	37,1	37,0	36,6	36,3	36,0
Amortissement des immobilisations	4,6	5,2	5,4	5,8	6,0	6,3	6,5
Total	118,8	120,8	118,9	118,6	119,8	120,3	122,2
Total des charges de programme	244,0	250,9	253,9	259,2	265,9	272,6	280,4
% du PIB							
Principaux transferts aux particuliers	3,9	3,9	4,0	4,0	3,9	3,9	3,9
Principaux transferts aux autres administrations	3,2	3,2	3,2	3,2	3,2	3,2	3,2
Charges de programmes directes	6,7	6,7	6,3	6,0	5,8	5,6	5,4
Total des charges de programmes	13,8	13,8	13,5	13,2	12,9	12,7	12,5

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Les prestations d'assurance-emploi comprennent les prestations régulières, les prestations pour maladie, congé de maternité, congés parentaux et soins de compassion, les prestations de pêcheurs et celles pour travail partagé, ainsi que les prestations d'emploi et les mesures de soutien. Ces prestations représentent 90 % des charges totales du Programme d'assurance-emploi. Les autres charges correspondent essentiellement aux coûts administratifs et font partie des charges de fonctionnement assujetties au gel.

² Les autres transferts à l'appui de la santé et des programmes sociaux comprennent le Transfert pour la réduction des temps d'attente et d'autres transferts liés à la santé.

³ Les arrangements fiscaux comprennent la péréquation, la formule de financement des territoires, le recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes et les subventions législatives.

⁴ Les autres principaux transferts aux autres administrations comprennent les paiements transitoires; les paiements de protection des transferts en 2011-2012 et 2012-2013; les paiements liés aux accords de 2005 sur les ressources extracôticières; et l'aide relative à l'harmonisation des taxes de vente.

⁵ Les paiements de remplacement pour programmes permanents représentent les sommes recouvrées du Québec à l'égard du transfert d'un point d'impôt additionnel qui s'ajoute à celui du Transfert canadien en matière de santé et du Transfert canadien en matière de programmes sociaux.

⁶ Les chiffres tiennent compte du reclassement des dépenses de la Société canadienne d'hypothèques et de logement au titre du logement social, qui sont passées des charges de fonctionnement aux paiements de transfert sous la rubrique des dépenses de programmes directes.

⁷ Les chiffres tiennent compte de l'adoption de la nouvelle norme comptable relative aux revenus fiscaux.



Le tableau 3.6 présente les principales composantes des charges de programmes : les principaux transferts aux particuliers, les principaux transferts à d'autres administrations et les charges de programmes directes.

Les principaux transferts aux particuliers se composent des prestations aux aînés, des prestations d'assurance-emploi et des prestations pour enfants.

Les prestations aux aînés englobent les paiements au titre de la Sécurité de la vieillesse, du Supplément de revenu garanti et de l'allocation au conjoint versés aux aînés admissibles; la Sécurité de la vieillesse représente environ 75 % de ces dépenses. Les prestations aux aînés devraient passer de 40,4 milliards de dollars en 2012-2013 à 52,6 milliards en 2017-2018, soit une hausse d'environ 5,4 % par année, ce qui dépasse la progression du PIB nominal, qui devrait s'établir à 4,4 % par année en moyenne. Cette augmentation est attribuable à l'inflation des prix à la consommation, à laquelle les prestations sont pleinement indexées, et au fait que le nombre d'aînés devrait passer de 5,2 millions en 2012-2013 à 6,2 millions en 2017-2018, soit une progression de 3,5 % par année en moyenne.

Les prestations d'assurance-emploi devraient augmenter de 3,1 % pour se chiffrer à 18,2 milliards de dollars en 2012-2013, compte tenu des résultats cumulatifs de l'exercice en cours ainsi que de l'augmentation prévue des prestations moyennes. Pendant le reste de la période de projection, les prestations d'assurance-emploi devraient croître lentement, à un taux annuel moyen de 2,3 %, puisque la hausse projetée des prestations moyennes versées aux prestataires fait plus que compenser les effets de la réduction du nombre de chômeurs.

Les prestations pour enfants, qui comprennent la Prestation fiscale canadienne pour enfants et la Prestation universelle pour la garde d'enfants, devraient augmenter modérément durant la période de prévision, sous l'effet de la croissance de la population admissible et des ajustements liés à l'inflation.

Les principaux transferts aux autres administrations comprennent notamment les transferts versés à l'appui de la santé et des programmes sociaux, la péréquation et la formule de financement des territoires. Le Transfert canadien en matière de santé (TCS) continuera de croître, passant de 28,6 milliards de dollars en 2012-2013 à 37,7 milliards en 2017-2018. À compter de 2017-2018, le rythme de progression du TCS correspondra à la moyenne mobile sur trois ans de la croissance du PIB nominal et sera assorti d'une hausse garantie du financement d'au moins 3 % par année. Le Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS) continuera de croître de 3 % par année. Les autres principaux transferts aux autres administrations comprennent les paiements de protection des transferts versés aux provinces en 2011-2012 et en 2012-2013 ainsi qu'une disposition relative à l'aide transitoire qui sera versée à l'Île-du-Prince-Édouard, qui a fait savoir qu'elle adoptera la taxe de vente harmonisée.



Les charges de programmes directes comprennent les charges de la Défense nationale et des autres ministères, les charges des sociétés d'État consolidées et les transferts gérés par les ministères au titre notamment du soutien du revenu agricole, des redevances versées aux provinces relativement à l'exploitation des ressources naturelles et de l'aide financière aux étudiants. Puisque le gouvernement a adopté la nouvelle norme comptable relative aux revenus fiscaux, la Prestation fiscale pour le revenu de travail, le supplément remboursable pour frais médicaux, le crédit d'impôt pour production cinématographique ou magnétoscopique canadienne, le crédit d'impôt pour services de production cinématographique ou magnétoscopique, et la partie du crédit d'impôt à l'investissement dans la région de l'Atlantique et du crédit d'impôt pour recherche scientifique et développement expérimental pouvant faire l'objet d'un remboursement ont été reclassés et figurent maintenant dans la catégorie des paiements de transfert des charges de programmes directes.

Les charges de programmes directes sont essentiellement stables pour la durée de la période de prévision, les dépenses passant de 120,8 milliards de dollars en 2012-2013 à 118,6 milliards en 2014-2015, pour ensuite grimper à 122,2 milliards en 2017-2018. En proportion du PIB, les charges de programmes directes reculeront au cours de la période de projection, passant de 6,7 % en 2012-2013 à 5,4 % en 2017-2018.

Certaines de ces charges sont assujetties au gel des postes de fonctionnement ayant fait l'objet d'une annonce dans le budget de 2010. Il s'agit notamment des traitements et salaires des employés fédéraux, des marchés de services professionnels, des télécommunications, des baux, des services publics (chauffage et électricité), du matériel et des fournitures. Les charges de fonctionnement assujetties au gel sont essentiellement stables au cours de la période de projection, les dépenses affichant une légère hausse et passant de 51,7 milliards de dollars en 2012-2013 à 54,7 milliards en 2017-2018. Il convient de signaler que des dépenses se chiffrant à 2,1 milliards de la Société canadienne d'hypothèques et de logement à l'égard du logement social ont été reclassées à titre de paiements de transfert sous la rubrique des charges de programmes directes. Ce changement est entré en vigueur dans les comptes publics de 2011-2012.

Les autres charges de fonctionnement comprennent le coût des régimes de retraite des employés et d'autres avantages sociaux, les charges de la Défense nationale non liées aux salaires, ainsi que les rajustements comptables au titre d'éléments comme les provisions pour créances irrécouvrables. Les charges de cette catégorie devraient passer de 25,4 milliards de dollars en 2011-2012 à 26,4 milliards en 2012-2013 par suite des changements apportés au Régime d'assurance-revenu militaire et aux prestations d'invalidité des anciens combattants. Les autres charges de fonctionnement devraient demeurer essentiellement stables, sauf en 2012-2013.

Les paiements de transfert gérés par les ministères devraient diminuer de façon constante pendant la période de prévision, les dépenses passant de 37,5 milliards de dollars en 2012-2013 à 36 milliards en 2017-2018, sous l'effet de la réduction des activités dans le cadre du Fonds Chantiers Canada et de la diminution des redevances versées aux provinces relativement à l'exploitation des ressources naturelles.

Les charges au titre des immobilisations sont présentées suivant la méthode de comptabilité d'exercice. Le montant de l'amortissement des immobilisations devrait croître légèrement, passant de 5,2 milliards de dollars en 2012-2013 à 6,5 milliards en 2017-2018 par suite des nouveaux investissements et de la mise à niveau d'immobilisations existantes.

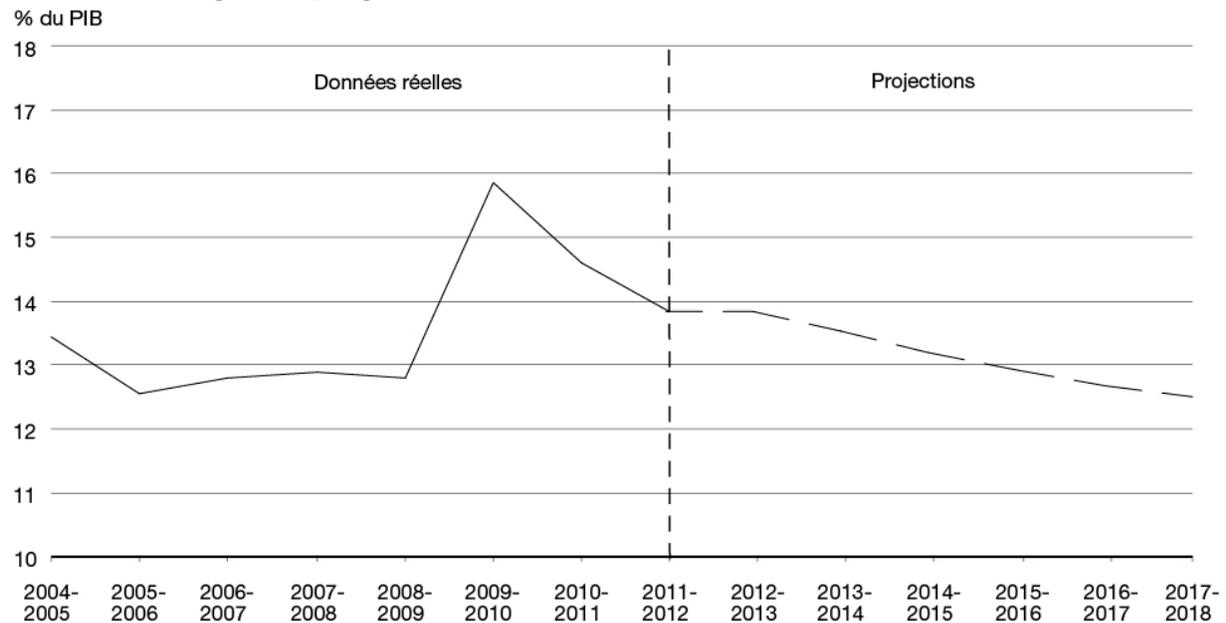


En proportion du PIB, les charges de programmes devraient passer de 13,8 % en 2011-2012 à 12,5 % en 2017-2018, ce qui correspond aux taux enregistrés avant la récession (graphique 3.5).

Le ratio des charges de programmes au PIB sera ramené au niveau enregistré avant la récession

Graphique 3.5

Ratio des charges de programmes au PIB



Nota – Le graphique tient compte de l'adoption de la nouvelle norme comptable relative aux revenus fiscaux.

Source : Ministère des Finances

Risques associés aux projections budgétaires

Les risques qui pèsent sur les perspectives économiques constituent la principale source d'incertitude pour les projections budgétaires. Afin de quantifier ces risques, des tableaux illustrant la sensibilité du solde budgétaire à un certain nombre de chocs économiques sont présentés ci-après.

Au-delà des perspectives économiques, il demeure des risques à la hausse et à la baisse concernant les projections budgétaires, car bon nombre des principaux facteurs des prévisions budgétaires ne sont pas directement liés à des variables économiques; il s'agit notamment des liens entre l'impôt sur le revenu des particuliers et le revenu personnel, ou de l'ampleur de la non-utilisation par les ministères et les organismes de l'ensemble des ressources qui leur sont accordées par le Parlement.



Sensibilité du solde budgétaire aux chocs économiques

Les variations des hypothèses économiques ont une incidence sur les projections concernant les revenus et les charges. Les tableaux qui suivent illustrent la sensibilité du solde budgétaire à un certain nombre de chocs économiques, soit :

- Une baisse de 1 point de pourcentage, sur une année, de la croissance du PIB réel, attribuable à parts égales à un ralentissement de la croissance de la productivité et de celle de l'emploi.
- Une diminution de la croissance du PIB nominal provenant uniquement d'une baisse de 1 point de pourcentage, sur une année, du taux d'inflation du PIB (en supposant que l'indice des prix à la consommation (IPC) évolue au même rythme que l'inflation du PIB).
- Une augmentation soutenue de 100 points de base de tous les taux d'intérêt.

Il s'agit de règles empiriques généralisées qui supposent que l'effet de tout ralentissement de l'activité économique serait réparti proportionnellement entre l'ensemble des composantes des revenus et des charges et visent à fournir une indication globale de l'incidence des chocs économiques sur les perspectives relatives au solde budgétaire. Les chocs économiques réels peuvent avoir des incidences budgétaires différentes. À titre d'exemple, ils peuvent se concentrer dans des secteurs particuliers de l'économie ou susciter des réactions différentes dans les principales variables économiques (p. ex., l'inflation du PIB et l'inflation selon l'IPC peuvent réagir différemment à un choc donné).

Tableau 3.7

Estimation de l'incidence d'une baisse de 1 point de pourcentage, sur une année, de la croissance du PIB réel sur les revenus, les charges et le solde budgétaire fédéraux

G\$

	An 1	An 2	An 5
Revenus fédéraux			
Revenus fiscaux			
Impôt sur le revenu des particuliers	-2,0	-2,1	-2,3
Impôt sur le revenu des sociétés	-0,3	-0,4	-0,4
Taxe sur les produits et services	-0,3	-0,4	-0,4
Autres	-0,2	-0,2	-0,3
Total des revenus fiscaux	-2,9	-3,0	-3,4
Cotisations d'assurance-emploi	-0,2	-0,2	-0,2
Autres revenus	0,0	0,0	0,0
Total des revenus budgétaires	-3,1	-3,3	-3,6
Charges fédérales			
Principaux transferts aux particuliers			
Prestations aux aînés	0,0	0,0	0,0
Prestations d'assurance-emploi	0,8	0,9	1,0
Prestations pour enfants	0,0	0,0	0,0
Total	0,8	0,9	1,0
Autres charges de programmes	-0,1	-0,1	-0,2
Frais de la dette publique	0,0	0,1	0,3
Charges totales	0,8	0,8	1,2
Solde budgétaire	-3,9	-4,1	-4,8

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.



Une baisse de 1 point de pourcentage de la croissance du PIB réel a pour effet de réduire le solde budgétaire de 3,9 milliards de dollars la première année, de 4,1 milliards la deuxième année et de 4,8 milliards la cinquième année (tableau 3.7).

- Les revenus fiscaux de toute provenance diminuent de 2,9 milliards de dollars la première année et de 3,0 milliards la deuxième année. Ainsi, les rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers fléchissent par suite de la baisse de l'emploi et des traitements et salaires. Les rentrées d'impôt sur le revenu des sociétés diminuent par suite du recul de la production et des bénéficiaires. Les revenus de TPS baissent en raison de la diminution des dépenses de consommation découlant de la baisse de l'emploi et du revenu personnel.
- Les revenus au titre des cotisations d'assurance-emploi fléchissent à mesure que l'emploi et les salaires baissent. Afin d'isoler l'incidence directe du choc économique et de fournir une vue d'ensemble des incidences budgétaires, les incidences sur les revenus au titre des cotisations d'assurance-emploi ne comprennent pas les variations du taux de cotisation qui s'imposeraient pour rétablir l'équilibre du Compte des opérations de l'assurance-emploi puisque les variations du taux seraient très sensibles au moment où survient le choc et au solde cumulé du compte.
- Les charges augmentent, surtout en raison de la hausse des prestations d'assurance-emploi (en raison du nombre plus élevé de chômeurs) et des frais de la dette publique (par suite de l'accroissement de l'encours de la dette attribuable au fléchissement du solde budgétaire). Cette hausse est partiellement compensée par des charges de programmes moins élevées (puisque certains programmes sont liés directement à la croissance du PIB nominal).

Tableau 3.8

Estimation de l'incidence d'une baisse de 1 point de pourcentage, sur une année, de l'inflation du PIB sur les revenus, les charges et le solde budgétaire fédéraux
G\$

	An 1	An 2	An 5
Revenus fédéraux			
Revenus fiscaux			
Impôt sur le revenu des particuliers	-2,0	-1,6	-1,5
Impôt sur le revenu des sociétés	-0,3	-0,4	-0,4
Taxe sur les produits et services	-0,3	-0,4	-0,4
Autres	-0,2	-0,2	-0,3
Total des revenus fiscaux	-2,9	-2,5	-2,6
Cotisations d'assurance-emploi	-0,1	-0,2	-0,2
Autres revenus	-0,1	-0,1	-0,1
Total des revenus budgétaires	-3,1	-2,8	-2,9
Charges fédérales			
Principaux transferts aux particuliers			
Prestations aux aînés	-0,3	-0,5	-0,5
Prestations d'assurance-emploi	-0,1	-0,1	-0,1
Prestations pour enfants	-0,1	-0,1	-0,1
Total	-0,4	-0,7	-0,8
Autres charges de programmes	-0,2	-0,3	-0,8
Frais de la dette publique	-0,4	0,0	0,2
Charges totales	-1,1	-0,9	-1,4
Solde budgétaire	-2,0	-1,9	-1,5

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.



Une baisse de 1 point de pourcentage de la croissance du PIB nominal découlant uniquement de la diminution de l'inflation du PIB (en supposant que l'indice des prix à la consommation évolue au même rythme que l'inflation du PIB) entraîne une réduction du solde budgétaire de 2,0 milliards de dollars la première année, de 1,9 milliard la deuxième année et de 1,5 milliard la cinquième année (tableau 3.8).

- La baisse des prix se traduit par une diminution du revenu nominal et, par conséquent, des rentrées de l'impôt sur le revenu des particuliers, sous l'effet de la réduction de l'assiette fiscale nominale sous-jacente. Comme les paramètres du système d'impôt sur le revenu des particuliers sont indexés à l'inflation et sont rajustés automatiquement en réaction au choc, l'incidence budgétaire est moins importante que celle produite par le choc du PIB réel. En ce qui a trait aux autres sources de revenus fiscaux, les effets négatifs sont semblables, qu'il s'agisse de chocs du PIB réel ou du PIB nominal.
- À moins d'un changement du taux de cotisation, les revenus au titre des cotisations d'assurance-emploi diminuent légèrement à la suite de la baisse du revenu gagné par les particuliers. Afin d'isoler l'incidence directe du choc économique et de fournir une vue d'ensemble des incidences budgétaires, les incidences sur les revenus au titre des cotisations d'assurance-emploi ne comprennent pas les variations du taux de cotisation qui s'imposeraient pour rétablir l'équilibre du Compte des opérations de l'assurance-emploi puisque les variations du taux seraient très sensibles au moment où survient le choc et au solde cumulé du compte. Les prestations d'assurance-emploi baissent légèrement en raison de prestations moyennes inférieures.
- Les autres revenus baissent légèrement puisque des prix moins élevés entraînent une baisse des revenus provenant de la vente de biens et services.
- La baisse des revenus du gouvernement est partiellement compensée par la diminution du coût des programmes prévus par des lois, lesquels sont indexés sur l'inflation, notamment les prestations aux aînés et la Prestation fiscale canadienne pour enfants, et par la pression à la baisse exercée sur les charges de programmes fédérales. Les paiements au titre de ces programmes sont moins élevés si l'inflation est plus faible. De plus, les autres charges de programmes sont aussi moins élevées puisque certains programmes sont liés directement à la croissance du PIB nominal.
- Les frais de la dette publique chutent la première année en raison de la baisse des coûts associés aux obligations à rendement réel, mais ils augmentent ensuite sous l'effet de la hausse de l'encours de la dette.



Tableau 3.9

Estimation de l'incidence d'une augmentation soutenue de 100 points de base de tous les taux d'intérêt sur les revenus, les charges et le solde budgétaire fédéraux

G\$

	An 1	An 2	An 5
Revenus fédéraux	1,2	1,5	2,1
Charges fédérales	1,8	3,0	4,2
Solde budgétaire	-0,6	-1,4	-2,1

Une augmentation des taux d'intérêt fait diminuer le solde budgétaire de 0,6 milliard de dollars la première année, de 1,4 milliard la deuxième année et de 2,1 milliards la cinquième année (tableau 3.9). Cette détérioration découle entièrement de la hausse des charges liées aux frais de la dette publique, qui augmentent au fil des ans, à mesure que la dette à long terme arrive à échéance et est refinancée à des taux plus élevés. L'effet global est atténué par la hausse des revenus attribuable à l'augmentation du taux de rendement des actifs portant intérêt du gouvernement, qui sont comptabilisés dans les autres revenus. L'incidence des variations des taux d'intérêt sur les charges des régimes de retraite et d'avantages sociaux du secteur public est exclue de l'analyse de sensibilité.